

Collection « Petite enfance et parentalité »

dirigée par Marie-Françoise Dubois-Sacrispeyre

Entre psychanalyse et éducation, cette collection offre réflexions et questionnements, expériences et formation à tous ceux qui se sentent concernés par la petite enfance – ses modes d'accueil et de soins, sa contribution à la compréhension de notre fonctionnement psychique, sans oublier ses implications dans le développement des adultes de demain – mais aussi la naissance à la parentalité, ses bouleversements et ses conséquences, ses aléas et ses potentialités.

Retrouvez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

Collection « Petite enfance et parentalité »

dirigée par Marie-Françoise Dubois-Sacrispeyre

Entre psychanalyse et éducation, cette collection offre réflexions et questionnements, expériences et formation à tous ceux qui se sentent concernés par la petite enfance – ses modes d'accueil et de soins, sa contribution à la compréhension de notre fonctionnement psychique, sans oublier ses implications dans le développement des adultes de demain – mais aussi la naissance à la parentalité, ses bouleversements et ses conséquences, ses aléas et ses potentialités.

Retrouvez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

Collection « Petite enfance et parentalité »

dirigée par Marie-Françoise Dubois-Sacrispeyre

Entre psychanalyse et éducation, cette collection offre réflexions et questionnements, expériences et formation à tous ceux qui se sentent concernés par la petite enfance – ses modes d'accueil et de soins, sa contribution à la compréhension de notre fonctionnement psychique, sans oublier ses implications dans le développement des adultes de demain – mais aussi la naissance à la parentalité, ses bouleversements et ses conséquences, ses aléas et ses potentialités.

Retrouvez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

Collection « Petite enfance et parentalité »

dirigée par Marie-Françoise Dubois-Sacrispeyre

Entre psychanalyse et éducation, cette collection offre réflexions et questionnements, expériences et formation à tous ceux qui se sentent concernés par la petite enfance – ses modes d'accueil et de soins, sa contribution à la compréhension de notre fonctionnement psychique, sans oublier ses implications dans le développement des adultes de demain – mais aussi la naissance à la parentalité, ses bouleversements et ses conséquences, ses aléas et ses potentialités.

Retrouvez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

Enfant en développement, famille et handicaps

ONT PARTICIPÉ À L'OUVRAGE

BACRO Fabien
BEAUD Philippe
CAËL Katerina
CASPER Marie-Claude
CÉLESTE Bernadette
CLAUDON Philippe
CLAUDON Richard
CLOT-GRANGEAT Chantal
CORNU Marie-Rose
COURTINAT Amélie
DE LÉONARDIS Myriam
DEMINGEON-PESSONNÉAUX Sylvie
DETRAUX Jean-Jacques
DI DUCA Marco
DOLLANDER Marianne
EUILLET Séverine
FLORIN Agnès
FRESNO Andrés
GASCON Hubert
GUILLAIN André
HENNEBERT Sylvie
KOLSKI Catherine
LAROCHE Sylvie-Eva
LE DRIANT Barbara
LEFEBVRE Gérard
LEMOINE Lise
MESLEM Sidonie
METZ Claire
MIETKIEWICZ Marie-Claude
MOISSEFF Marika
NADER-GROBOIS Nathalie
ONGARI Barbara
PRY René
RAZON Laure
RECOUVREUR Béatrice
RICAUD-DROISY Hélène
RODRIGUES-MARTINS Manuel
ROUYER Véronique
SCHNEIDER Benoît
SEYNHAEVE Isabelle
SPENCER Rosario
STRUNSKI Vladimir
THÉVENOT Anne
THOMÉE Corinne
TOMASI Francesca
TROUPEL-CREMEL Olivia
VANDROMME Luc
VERREAULT Roxane
VIEILLEVOYE Sandrine
YAHYAOUI Absdessalem
ZAOUCHE-GAUDRON Chantal

ONT PARTICIPÉ À L'OUVRAGE

BACRO Fabien
BEAUD Philippe
CAËL Katerina
CASPER Marie-Claude
CÉLESTE Bernadette
CLAUDON Philippe
CLAUDON Richard
CLOT-GRANGEAT Chantal
CORNU Marie-Rose
COURTINAT Amélie
DE LÉONARDIS Myriam
DEMINGEON-PESSONNÉAUX Sylvie
DETRAUX Jean-Jacques
DI DUCA Marco
DOLLANDER Marianne
EUILLET Séverine
FLORIN Agnès
FRESNO Andrés
GASCON Hubert
GUILLAIN André
HENNEBERT Sylvie
KOLSKI Catherine
LAROUCHE Sylvie-Eva
LE DRIANT Barbara
LEFEBVRE Gérard
LEMOINE Lise
MESLEM Sidonie
METZ Claire
MIETKIEWICZ Marie-Claude
MOISSEFF Marika
NADER-GROBOIS Nathalie
ONGARI Barbara
PRY René
RAZON Laure
RECOUVREUR Béatrice
RICAUD-DROISY Hélène
RODRIGUES-MARTINS Manuel
ROUYER Véronique
SCHNEIDER Benoît
SEYNHAEVE Isabelle
SPENCER Rosario
STRUNSKI Vladimir
THÉVENOT Anne
THOMÉE Corinne
TOMASI Francesca
TROUPEL-CREMEL Olivia
VANDROMME Luc
VERREAULT Roxane
VIEILLEVOYE Sandrine
YAHYAOUI Absdessalem
ZAOUCHE-GAUDRON Chantal

ONT PARTICIPÉ À L'OUVRAGE

BACRO Fabien
BEAUD Philippe
CAËL Katerina
CASPER Marie-Claude
CÉLESTE Bernadette
CLAUDON Philippe
CLAUDON Richard
CLOT-GRANGEAT Chantal
CORNU Marie-Rose
COURTINAT Amélie
DE LÉONARDIS Myriam
DEMINGEON-PESSONNÉAUX Sylvie
DETRAUX Jean-Jacques
DI DUCA Marco
DOLLANDER Marianne
EUILLET Séverine
FLORIN Agnès
FRESNO Andrés
GASCON Hubert
GUILLAIN André
HENNEBERT Sylvie
KOLSKI Catherine
LAROUCHE Sylvie-Eva
LE DRIANT Barbara
LEFEBVRE Gérard
LEMOINE Lise
MESLEM Sidonie
METZ Claire
MIETKIEWICZ Marie-Claude
MOISSEFF Marika
NADER-GROBOIS Nathalie
ONGARI Barbara
PRY René
RAZON Laure
RECOUVREUR Béatrice
RICAUD-DROISY Hélène
RODRIGUES-MARTINS Manuel
ROUYER Véronique
SCHNEIDER Benoît
SEYNHAEVE Isabelle
SPENCER Rosario
STRUNSKI Vladimir
THÉVENOT Anne
THOMÉE Corinne
TOMASI Francesca
TROUPEL-CREMEL Olivia
VANDROMME Luc
VERREAULT Roxane
VIEILLEVOYE Sandrine
YAHYAOUI Absdessalem
ZAOUCHE-GAUDRON Chantal

ONT PARTICIPÉ À L'OUVRAGE

BACRO Fabien
BEAUD Philippe
CAËL Katerina
CASPER Marie-Claude
CÉLESTE Bernadette
CLAUDON Philippe
CLAUDON Richard
CLOT-GRANGEAT Chantal
CORNU Marie-Rose
COURTINAT Amélie
DE LÉONARDIS Myriam
DEMINGEON-PESSONNÉAUX Sylvie
DETRAUX Jean-Jacques
DI DUCA Marco
DOLLANDER Marianne
EUILLET Séverine
FLORIN Agnès
FRESNO Andrés
GASCON Hubert
GUILLAIN André
HENNEBERT Sylvie
KOLSKI Catherine
LAROCHE Sylvie-Eva
LE DRIANT Barbara
LEFEBVRE Gérard
LEMOINE Lise
MESLEM Sidonie
METZ Claire
MIETKIEWICZ Marie-Claude
MOISSEFF Marika
NADER-GROBOIS Nathalie
ONGARI Barbara
PRY René
RAZON Laure
RECOUVREUR Béatrice
RICAUD-DROISY Hélène
RODRIGUES-MARTINS Manuel
ROUYER Véronique
SCHNEIDER Benoît
SEYNHAEVE Isabelle
SPENCER Rosario
STRUNSKI Vladimir
THÉVENOT Anne
THOMÉE Corinne
TOMASI Francesca
TROUPEL-CREMEL Olivia
VANDROMME Luc
VERREault Roxane
VIEILLEVOYE Sandrine
YAHYAOUI Absdessalem
ZAOUCHE-GAUDRON Chantal

Sous la direction de
Benoît Schneider

Enfant en développement, famille et handicaps

Interactions et transmissions



Sous la direction de
Benoît Schneider

Enfant en développement, famille et handicaps

Interactions et transmissions



Sous la direction de
Benoît Schneider

Enfant en développement, famille et handicaps

Interactions et transmissions



Sous la direction de
Benoît Schneider

Enfant en développement, famille et handicaps

Interactions et transmissions

érès

Cet ouvrage est issu du XXIII^e colloque du
Groupe francophone d'études du développement psychologique
de l'enfant jeune (GROFRED) qui s'est déroulé les
26 et 27 mai 2005 à l'université Nancy 2.

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2556-2
Première édition © Éditions érès 2006
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Cet ouvrage est issu du XXIII^e colloque du
Groupe francophone d'études du développement psychologique
de l'enfant jeune (GROFRED) qui s'est déroulé les
26 et 27 mai 2005 à l'université Nancy 2.

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2556-2
Première édition © Éditions érès 2006
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Cet ouvrage est issu du XXIII^e colloque du
Groupe francophone d'études du développement psychologique
de l'enfant jeune (GROFRED) qui s'est déroulé les
26 et 27 mai 2005 à l'université Nancy 2.

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2556-2
Première édition © Éditions érès 2006
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Cet ouvrage est issu du XXIII^e colloque du
Groupe francophone d'études du développement psychologique
de l'enfant jeune (GROFRED) qui s'est déroulé les
26 et 27 mai 2005 à l'université Nancy 2.

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2556-2
Première édition © Éditions érès 2006
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Table des matières

Introduction.....	7
-------------------	---

1. FAMILLES, TRANSMISSIONS, PARENTALITÉ

<i>Marika Moisseeff</i> La transmission de la parentalité : un rôle parental secondarisé dans les sociétés occidentales contemporaines.....	11
<i>Anne Thévenot</i> De la puissance paternelle à la parentalité : comment penser les fonctions parentales ?	23
<i>Marie-Claude Casper</i> Du patronyme au nom de famille : la filiation à l'épreuve du choix	29
<i>Olivia Troupel-Cremel et Chantal Zaouche-Gaudron</i> Les relations d'attachement fraternel : évolution des études de 1984 à 2004	35
<i>Marie-Claude Mietkiewicz et Sylvie Hennebert</i> Quand et comment les grands-parents deviennent-ils les parents des parents ?	41
<i>Laure Razon</i> Accouchement sous X : transmission d'un secret de famille	47
<i>Barbara Ongari et Francesca Tomasi</i> « Est-ce que je suis malade parce que je n'arrive pas à dormir ? » Représentations de soi et problématiques d'identité chez les enfants adoptés	53
<i>Amélie Courtinat et Myriam de Léonardis</i> L'enfant à haut potentiel : quelle expérience de la différence ?	69
<i>Séverine Euillet</i> Le développement socio-affectif des enfants de 3 à 4 ans en famille d'accueil	75
<i>Philippe Beaud</i> L'éducation en héritage : Amérindiens des Andes diplômés de l'enseignement supérieur	79

2. PÈRES ET PATERNITÉS

<i>Chantal Zaouche-Gaudron</i> Paternité(s) : pluralité et singularité	87
<i>Manuel Rodrigues-Martins et Marie-Rose Cornu</i> Les familles et l'école maternelle : de la confiance à la collaboration.....	99

Table des matières

Introduction.....	7
-------------------	---

1. FAMILLES, TRANSMISSIONS, PARENTALITÉ

<i>Marika Moisseeff</i> La transmission de la parentalité : un rôle parental secondarisé dans les sociétés occidentales contemporaines.....	11
<i>Anne Thévenot</i> De la puissance paternelle à la parentalité : comment penser les fonctions parentales ?	23
<i>Marie-Claude Casper</i> Du patronyme au nom de famille : la filiation à l'épreuve du choix	29
<i>Olivia Troupel-Cremel et Chantal Zaouche-Gaudron</i> Les relations d'attachement fraternel : évolution des études de 1984 à 2004	35
<i>Marie-Claude Mietkiewicz et Sylvie Hennebert</i> Quand et comment les grands-parents deviennent-ils les parents des parents ?	41
<i>Laure Razon</i> Accouchement sous X : transmission d'un secret de famille	47
<i>Barbara Ongari et Francesca Tomasi</i> « Est-ce que je suis malade parce que je n'arrive pas à dormir ? » Représentations de soi et problématiques d'identité chez les enfants adoptés	53
<i>Amélie Courtinat et Myriam de Léonardis</i> L'enfant à haut potentiel : quelle expérience de la différence ?	69
<i>Séverine Euillet</i> Le développement socio-affectif des enfants de 3 à 4 ans en famille d'accueil	75
<i>Philippe Beaud</i> L'éducation en héritage : Amérindiens des Andes diplômés de l'enseignement supérieur	79

2. PÈRES ET PATERNITÉS

<i>Chantal Zaouche-Gaudron</i> Paternité(s) : pluralité et singularité	87
<i>Manuel Rodrigues-Martins et Marie-Rose Cornu</i> Les familles et l'école maternelle : de la confiance à la collaboration.....	99

Table des matières

Introduction.....	7
-------------------	---

1. FAMILLES, TRANSMISSIONS, PARENTALITÉ

<i>Marika Moisseeff</i> La transmission de la parentalité : un rôle parental secondarisé dans les sociétés occidentales contemporaines.....	11
<i>Anne Thévenot</i> De la puissance paternelle à la parentalité : comment penser les fonctions parentales ?	23
<i>Marie-Claude Casper</i> Du patronyme au nom de famille : la filiation à l'épreuve du choix	29
<i>Olivia Troupel-Cremel et Chantal Zaouche-Gaudron</i> Les relations d'attachement fraternel : évolution des études de 1984 à 2004	35
<i>Marie-Claude Mietkiewicz et Sylvie Hennebert</i> Quand et comment les grands-parents deviennent-ils les parents des parents ?	41
<i>Laure Razon</i> Accouchement sous X : transmission d'un secret de famille	47
<i>Barbara Ongari et Francesca Tomasi</i> « Est-ce que je suis malade parce que je n'arrive pas à dormir ? » Représentations de soi et problématiques d'identité chez les enfants adoptés	53
<i>Amélie Courtinat et Myriam de Léonardis</i> L'enfant à haut potentiel : quelle expérience de la différence ?	69
<i>Séverine Euillet</i> Le développement socio-affectif des enfants de 3 à 4 ans en famille d'accueil	75
<i>Philippe Beaud</i> L'éducation en héritage : Amérindiens des Andes diplômés de l'enseignement supérieur	79

2. PÈRES ET PATERNITÉS

<i>Chantal Zaouche-Gaudron</i> Paternité(s) : pluralité et singularité	87
<i>Manuel Rodrigues-Martins et Marie-Rose Cornu</i> Les familles et l'école maternelle : de la confiance à la collaboration.....	99

Table des matières

Introduction.....	7
-------------------	---

1. FAMILLES, TRANSMISSIONS, PARENTALITÉ

Marika Moisseeff

La transmission de la parentalité : un rôle parental secondarisé dans les sociétés occidentales contemporaines.....	11
---	----

Anne Thévenot

De la puissance paternelle à la parentalité : comment penser les fonctions parentales ?	23
---	----

Marie-Claude Casper

Du patronyme au nom de famille : la filiation à l'épreuve du choix	29
--	----

Olivia Troupel-Cremel et Chantal Zaouche-Gaudron

Les relations d'attachement fraternel : évolution des études de 1984 à 2004	35
---	----

Marie-Claude Mietkiewicz et Sylvie Hennebert

Quand et comment les grands-parents deviennent-ils les parents des parents ?	41
--	----

Laure Razon

Accouchement sous X : transmission d'un secret de famille	47
---	----

Barbara Ongari et Francesca Tomasi

« Est-ce que je suis malade parce que je n'arrive pas à dormir ? » Représentations de soi et problématiques d'identité chez les enfants adoptés	53
---	----

Amélie Courtinat et Myriam de Léonardis

L'enfant à haut potentiel : quelle expérience de la différence ?	69
--	----

Séverine Euillet

Le développement socio-affectif des enfants de 3 à 4 ans en famille d'accueil	75
---	----

Philippe Beaud

L'éducation en héritage : Amérindiens des Andes diplômés de l'enseignement supérieur	79
--	----

2. PÈRES ET PATERNITÉS

Chantal Zaouche-Gaudron

Paternité(s) : pluralité et singularité	87
---	----

Manuel Rodrigues-Martins et Marie-Rose Cornu

Les familles et l'école maternelle : de la confiance à la collaboration.....	99
--	----

<i>Benoît Schneider et Marianne Dollander</i>	
Implication et différenciation paternelle, et représentation des liens d'attachement père-enfant	105
<i>Fabien Bacro et Agnès Florin</i>	
Relations entre la qualité de l'attachement au père et l'adaptation scolaire des enfants de 3 à 5 ans	113
<i>Véronique Rouyer et Hélène Ricaud-Droisy</i>	
Différenciation paternelle, différenciation parentale : quels enjeux pour le développement des filles et des garçons ?	119
<i>Rosario Spencer</i>	
Transmission intergénérationnelle de l'attachement père-enfant dans le cadre de l'adoption au Chili	125
<i>Andrés Fresno</i>	
Pauvreté, paternité et développement socio-affectif du jeune enfant au Chili	131

3. L'ENFANT HANDICAPÉ : INTERACTIONS ET DÉVELOPPEMENT

<i>Bernadette Céleste</i>	
Garçon ou fille ? Une construction difficile pour l'enfant trisomique.....	139
<i>Sylvie Demingeon-Pessonneaux</i>	
Trois enfants déficients visuels placés en situation de « <i>still face</i> » avec leur mère, leur père et une personne extérieure à la famille : comportement « intra » ou « hors » système ?.....	151
<i>Barbara Le Driant, Luc Vandromme, Catherine Kolski et Vladimir Strunski</i>	
Dépistage positif de la surdité néonatale permanente et profil interactif des dyades mère-enfant	157
<i>André Guillain et René Pry</i>	
Liens familiaux précoces et compétences interactives dans les troubles envahissants du développement et dans les troubles de la communication	163
<i>Nathalie Nader-Grosbois</i>	
Comment identifier l'autorégulation chez des enfants à développement atypique ?	171
<i>Isabelle Seynhaeve et Nathalie Nader-Grosbois</i>	
Comment effectuer le suivi longitudinal d'enfants à développement atypique ? Évaluations développementales et fonctionnelles	181
<i>Lise Lemoine, Sylvie Eva Laroche et Benoît Schneider</i>	
Liens entre les stratégies conversationnelles des adultes, mères et professionnelles, et les compétences de l'enfant trisomique 21 au sein d'une interaction de tutelle.....	191

<i>Benoît Schneider et Marianne Dollander</i>	
Implication et différenciation paternelle, et représentation des liens d'attachement père-enfant	105
<i>Fabien Bacro et Agnès Florin</i>	
Relations entre la qualité de l'attachement au père et l'adaptation scolaire des enfants de 3 à 5 ans	113
<i>Véronique Rouyer et Hélène Ricaud-Droisy</i>	
Différenciation paternelle, différenciation parentale : quels enjeux pour le développement des filles et des garçons ?	119
<i>Rosario Spencer</i>	
Transmission intergénérationnelle de l'attachement père-enfant dans le cadre de l'adoption au Chili	125
<i>Andrés Fresno</i>	
Pauvreté, paternité et développement socio-affectif du jeune enfant au Chili	131

3. L'ENFANT HANDICAPÉ : INTERACTIONS ET DÉVELOPPEMENT

<i>Bernadette Céleste</i>	
Garçon ou fille ? Une construction difficile pour l'enfant trisomique.....	139
<i>Sylvie Demingeon-Pessonneaux</i>	
Trois enfants déficients visuels placés en situation de « <i>still face</i> » avec leur mère, leur père et une personne extérieure à la famille : comportement « intra » ou « hors » système ?.....	151
<i>Barbara Le Driant, Luc Vandromme, Catherine Kolski et Vladimir Strunski</i>	
Dépistage positif de la surdité néonatale permanente et profil interactif des dyades mère-enfant	157
<i>André Guillain et René Pry</i>	
Liens familiaux précoces et compétences interactives dans les troubles envahissants du développement et dans les troubles de la communication	163
<i>Nathalie Nader-Grosbois</i>	
Comment identifier l'autorégulation chez des enfants à développement atypique ?	171
<i>Isabelle Seynhaeve et Nathalie Nader-Grosbois</i>	
Comment effectuer le suivi longitudinal d'enfants à développement atypique ? Évaluations développementales et fonctionnelles	181
<i>Lise Lemoine, Sylvie Eva Laroche et Benoît Schneider</i>	
Liens entre les stratégies conversationnelles des adultes, mères et professionnelles, et les compétences de l'enfant trisomique 21 au sein d'une interaction de tutelle.....	191

<i>Benoît Schneider et Marianne Dollander</i>	
Implication et différenciation paternelle, et représentation des liens d'attachement père-enfant	105
<i>Fabien Bacro et Agnès Florin</i>	
Relations entre la qualité de l'attachement au père et l'adaptation scolaire des enfants de 3 à 5 ans	113
<i>Véronique Rouyer et Hélène Ricaud-Droisy</i>	
Différenciation paternelle, différenciation parentale : quels enjeux pour le développement des filles et des garçons ?	119
<i>Rosario Spencer</i>	
Transmission intergénérationnelle de l'attachement père-enfant dans le cadre de l'adoption au Chili	125
<i>Andrés Fresno</i>	
Pauvreté, paternité et développement socio-affectif du jeune enfant au Chili	131

3. L'ENFANT HANDICAPÉ : INTERACTIONS ET DÉVELOPPEMENT

<i>Bernadette Céleste</i>	
Garçon ou fille ? Une construction difficile pour l'enfant trisomique.....	139
<i>Sylvie Demingeon-Pessonneaux</i>	
Trois enfants déficients visuels placés en situation de « <i>still face</i> » avec leur mère, leur père et une personne extérieure à la famille : comportement « intra » ou « hors » système ?.....	151
<i>Barbara Le Driant, Luc Vandromme, Catherine Kolski et Vladimir Strunski</i>	
Dépistage positif de la surdité néonatale permanente et profil interactif des dyades mère-enfant	157
<i>André Guillain et René Pry</i>	
Liens familiaux précoces et compétences interactives dans les troubles envahissants du développement et dans les troubles de la communication	163
<i>Nathalie Nader-Grosbois</i>	
Comment identifier l'autorégulation chez des enfants à développement atypique ?	171
<i>Isabelle Seynhaeve et Nathalie Nader-Grosbois</i>	
Comment effectuer le suivi longitudinal d'enfants à développement atypique ? Évaluations développementales et fonctionnelles	181
<i>Lise Lemoine, Sylvie Eva Laroche et Benoît Schneider</i>	
Liens entre les stratégies conversationnelles des adultes, mères et professionnelles, et les compétences de l'enfant trisomique 21 au sein d'une interaction de tutelle.....	191

<i>Benoît Schneider et Marianne Dollander</i>	
Implication et différenciation paternelle, et représentation des liens d'attachement père-enfant	105
<i>Fabien Bacro et Agnès Florin</i>	
Relations entre la qualité de l'attachement au père et l'adaptation scolaire des enfants de 3 à 5 ans	113
<i>Véronique Rouyer et Hélène Ricaud-Droisy</i>	
Différenciation paternelle, différenciation parentale : quels enjeux pour le développement des filles et des garçons ?	119
<i>Rosario Spencer</i>	
Transmission intergénérationnelle de l'attachement père-enfant dans le cadre de l'adoption au Chili	125
<i>Andrés Fresno</i>	
Pauvreté, paternité et développement socio-affectif du jeune enfant au Chili	131

3. L'ENFANT HANDICAPÉ : INTERACTIONS ET DÉVELOPPEMENT

<i>Bernadette Céleste</i>	
Garçon ou fille ? Une construction difficile pour l'enfant trisomique.....	139
<i>Sylvie Demingeon-Pessonneaux</i>	
Trois enfants déficients visuels placés en situation de « <i>still face</i> » avec leur mère, leur père et une personne extérieure à la famille : comportement « intra » ou « hors » système ?.....	151
<i>Barbara Le Driant, Luc Vandromme, Catherine Kolski et Vladimir Strunski</i>	
Dépistage positif de la surdité néonatale permanente et profil interactif des dyades mère-enfant	157
<i>André Guillain et René Pry</i>	
Liens familiaux précoces et compétences interactives dans les troubles envahissants du développement et dans les troubles de la communication	163
<i>Nathalie Nader-Grosbois</i>	
Comment identifier l'autorégulation chez des enfants à développement atypique ?	171
<i>Isabelle Seynhaeve et Nathalie Nader-Grosbois</i>	
Comment effectuer le suivi longitudinal d'enfants à développement atypique ? Évaluations développementales et fonctionnelles	181
<i>Lise Lemoine, Sylvie Eva Laroche et Benoît Schneider</i>	
Liens entre les stratégies conversationnelles des adultes, mères et professionnelles, et les compétences de l'enfant trisomique 21 au sein d'une interaction de tutelle.....	191

<i>Nathalie Nader-Grosbois et Corinne Thomée</i> Comment étudier l'autorégulation d'enfants présentant un retard mental et l'hétérorégulation parentale en situation d'apprentissage médiatisée ou non médiatisée ?	199
<i>Sandrine Vieillevoye et Nathalie Nader-Grosbois</i> Étude des stratégies autorégulatrices d'enfants à retard mental en situation de jeu symbolique individuel et collectif	205

4. DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT HANDICAPÉ : ENTRE FAMILLE ET INSTITUTION

<i>Jean-Jacques Detraux et Marco Di Duca</i> L'adaptation des familles face à une situation de handicap : coconstruction par les parents et les professionnels d'un espace-temps de bienveillance	215
<i>Chantal Clot-Grangeat et Abdessalem Yahyaoui</i> Modalités d'inscription de jeunes IMC dans leur filiation	231
<i>Sidonie Meslem</i> Malformation sexuelle, parentalité et poids du silence. Le gardien du secret en « danger de vie »	237
<i>Claire Metz</i> La transmission de secrets familiaux en question chez des enfants atteints de « déficience mentale légère »	243
<i>Gérard Lefebvre</i> La place et les modes d'implication du père dans l'éducation de son enfant handicapé.....	251
<i>Philippe Claudon</i> Les fratries d'enfants autistes et psychotiques hospitalisés en pédopsychiatrie : interactions spécifiques et groupe parole	257
<i>Hubert Gascon et Roxane Verreault</i> Stress parental et adaptation socio-émotionnelle des frères et sœurs d'enfants autistes.....	263
<i>Richard Claudon</i> Essai de théorisation d'une approche « tiercée » au sein d'un SESSAD, des relations entre professionnels du soin et parents d'enfants porteurs de handicap	267
<i>Katerina Caël et Béatrice Recouvreur</i> Les services d'éducation spécialisée et de soins à domicile et la transmission de l'histoire familiale	275

<i>Nathalie Nader-Grosbois et Corinne Thomée</i> Comment étudier l'autorégulation d'enfants présentant un retard mental et l'hétérorégulation parentale en situation d'apprentissage médiatisée ou non médiatisée ?	199
<i>Sandrine Vieillevoye et Nathalie Nader-Grosbois</i> Étude des stratégies autorégulatrices d'enfants à retard mental en situation de jeu symbolique individuel et collectif	205

4. DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT HANDICAPÉ : ENTRE FAMILLE ET INSTITUTION

<i>Jean-Jacques Detraux et Marco Di Duca</i> L'adaptation des familles face à une situation de handicap : coconstruction par les parents et les professionnels d'un espace-temps de bienveillance	215
<i>Chantal Clot-Grangeat et Abdessalem Yahyaoui</i> Modalités d'inscription de jeunes IMC dans leur filiation	231
<i>Sidonie Meslem</i> Malformation sexuelle, parentalité et poids du silence. Le gardien du secret en « danger de vie »	237
<i>Claire Metz</i> La transmission de secrets familiaux en question chez des enfants atteints de « déficience mentale légère »	243
<i>Gérard Lefebvre</i> La place et les modes d'implication du père dans l'éducation de son enfant handicapé.....	251
<i>Philippe Claudon</i> Les fratries d'enfants autistes et psychotiques hospitalisés en pédopsychiatrie : interactions spécifiques et groupe parole	257
<i>Hubert Gascon et Roxane Verreault</i> Stress parental et adaptation socio-émotionnelle des frères et sœurs d'enfants autistes.....	263
<i>Richard Claudon</i> Essai de théorisation d'une approche « tiercée » au sein d'un SESSAD, des relations entre professionnels du soin et parents d'enfants porteurs de handicap	267
<i>Katerina Caël et Béatrice Recouvreur</i> Les services d'éducation spécialisée et de soins à domicile et la transmission de l'histoire familiale	275

<i>Nathalie Nader-Grosbois et Corinne Thomée</i> Comment étudier l'autorégulation d'enfants présentant un retard mental et l'hétérorégulation parentale en situation d'apprentissage médiatisée ou non médiatisée ?	199
<i>Sandrine Vieillevoye et Nathalie Nader-Grosbois</i> Étude des stratégies autorégulatrices d'enfants à retard mental en situation de jeu symbolique individuel et collectif	205

4. DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT HANDICAPÉ : ENTRE FAMILLE ET INSTITUTION

<i>Jean-Jacques Detraux et Marco Di Duca</i> L'adaptation des familles face à une situation de handicap : coconstruction par les parents et les professionnels d'un espace-temps de bienveillance	215
<i>Chantal Clot-Grangeat et Abdessalem Yahyaoui</i> Modalités d'inscription de jeunes IMC dans leur filiation	231
<i>Sidonie Meslem</i> Malformation sexuelle, parentalité et poids du silence. Le gardien du secret en « danger de vie »	237
<i>Claire Metz</i> La transmission de secrets familiaux en question chez des enfants atteints de « déficience mentale légère »	243
<i>Gérard Lefebvre</i> La place et les modes d'implication du père dans l'éducation de son enfant handicapé.....	251
<i>Philippe Claudon</i> Les fratries d'enfants autistes et psychotiques hospitalisés en pédopsychiatrie : interactions spécifiques et groupe parole	257
<i>Hubert Gascon et Roxane Verreault</i> Stress parental et adaptation socio-émotionnelle des frères et sœurs d'enfants autistes.....	263
<i>Richard Claudon</i> Essai de théorisation d'une approche « tiercée » au sein d'un SESSAD, des relations entre professionnels du soin et parents d'enfants porteurs de handicap	267
<i>Katerina Caël et Béatrice Recouvreur</i> Les services d'éducation spécialisée et de soins à domicile et la transmission de l'histoire familiale	275

<i>Nathalie Nader-Grosbois et Corinne Thomée</i> Comment étudier l'autorégulation d'enfants présentant un retard mental et l'hétérorégulation parentale en situation d'apprentissage médiatisée ou non médiatisée ?	199
<i>Sandrine Vieillevoye et Nathalie Nader-Grosbois</i> Étude des stratégies autorégulatrices d'enfants à retard mental en situation de jeu symbolique individuel et collectif	205

4. DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT HANDICAPÉ : ENTRE FAMILLE ET INSTITUTION

<i>Jean-Jacques Detraux et Marco Di Duca</i> L'adaptation des familles face à une situation de handicap : coconstruction par les parents et les professionnels d'un espace-temps de bienveillance	215
<i>Chantal Clot-Grangeat et Abdessalem Yahyaoui</i> Modalités d'inscription de jeunes IMC dans leur filiation	231
<i>Sidonie Meslem</i> Malformation sexuelle, parentalité et poids du silence. Le gardien du secret en « danger de vie »	237
<i>Claire Metz</i> La transmission de secrets familiaux en question chez des enfants atteints de « déficience mentale légère »	243
<i>Gérard Lefebvre</i> La place et les modes d'implication du père dans l'éducation de son enfant handicapé.....	251
<i>Philippe Claudon</i> Les fratries d'enfants autistes et psychotiques hospitalisés en pédopsychiatrie : interactions spécifiques et groupe parole	257
<i>Hubert Gascon et Roxane Verreault</i> Stress parental et adaptation socio-émotionnelle des frères et sœurs d'enfants autistes.....	263
<i>Richard Claudon</i> Essai de théorisation d'une approche « tiercée » au sein d'un SESSAD, des relations entre professionnels du soin et parents d'enfants porteurs de handicap	267
<i>Katerina Caël et Béatrice Recouvreur</i> Les services d'éducation spécialisée et de soins à domicile et la transmission de l'histoire familiale	275

Introduction

Le Groupe francophone d'études du développement psychologique de l'enfant jeune (GROFRED), né en 1982, est un groupe de réflexion et de recherche en psychologie du développement, centré sur le développement de l'enfant jeune, dans son environnement. Comme le rappelle C. Tourrette ¹, il cherche à réunir praticiens ou chercheurs, enseignants ou étudiants pour soumettre à la discussion d'un point de vue théorique et méthodologique des travaux aboutis ou en cours de réalisation, ou des réflexions sur la pratique professionnelle.

C. Tourrette soutient la nécessité d'une approche écologique et interactionniste du développement par l'identification et l'analyse des sources d'influences réciproques entre l'individu et son milieu, la nécessité d'une vision intégrative des différents aspects du développement et de la prise en compte de la variabilité interindividuelle et intra-individuelle.

Si les approches interactionnistes reconnaissent l'individu comme acteur de son développement, c'est de façon privilégiée au sein du groupe familial que l'enfant construit des stratégies, donne sens à ses actes, ses projets, comme le font ses proches : parents, fratrie, famille élargie.

Des relations s'élaborent, elles-mêmes en interaction avec des réseaux complexes, marqués au plan historique et culturel, où prennent place les partenaires du système éducatif, institutions et professionnels. Entre continuités et ruptures, les héritages marquent sans cesse les processus de transmission.

Les textes rassemblés dans cet ouvrage proposent d'interroger les dynamiques développementales dans les conditions d'évolution et de transformation de la famille et dans des conditions d'apprentissage différenciées, d'interroger le rôle des professionnels dans leur relation aux enfants et aux familles confrontés à ces évolutions et à cette variabilité.

1. C. Tourrette, « Le GROFRED et la psychologie du développement, un enjeu pour les liens sociaux », dans M. de Léonardis, V. Rouyer, H. Féchant-Pitavy, C. Zaouche-Gaudron, Y. Prêteur (sous la direction de), *L'enfant dans le lien social*, Toulouse, érès, 2003, p. 9-13.

Introduction

Le Groupe francophone d'études du développement psychologique de l'enfant jeune (GROFRED), né en 1982, est un groupe de réflexion et de recherche en psychologie du développement, centré sur le développement de l'enfant jeune, dans son environnement. Comme le rappelle C. Tourrette ¹, il cherche à réunir praticiens ou chercheurs, enseignants ou étudiants pour soumettre à la discussion d'un point de vue théorique et méthodologique des travaux aboutis ou en cours de réalisation, ou des réflexions sur la pratique professionnelle.

C. Tourrette soutient la nécessité d'une approche écologique et interactionniste du développement par l'identification et l'analyse des sources d'influences réciproques entre l'individu et son milieu, la nécessité d'une vision intégrative des différents aspects du développement et de la prise en compte de la variabilité interindividuelle et intra-individuelle.

Si les approches interactionnistes reconnaissent l'individu comme acteur de son développement, c'est de façon privilégiée au sein du groupe familial que l'enfant construit des stratégies, donne sens à ses actes, ses projets, comme le font ses proches : parents, fratrie, famille élargie.

Des relations s'élaborent, elles-mêmes en interaction avec des réseaux complexes, marqués au plan historique et culturel, où prennent place les partenaires du système éducatif, institutions et professionnels. Entre continuités et ruptures, les héritages marquent sans cesse les processus de transmission.

Les textes rassemblés dans cet ouvrage proposent d'interroger les dynamiques développementales dans les conditions d'évolution et de transformation de la famille et dans des conditions d'apprentissage différenciées, d'interroger le rôle des professionnels dans leur relation aux enfants et aux familles confrontés à ces évolutions et à cette variabilité.

1. C. Tourrette, « Le GROFRED et la psychologie du développement, un enjeu pour les liens sociaux », dans M. de Léonardis, V. Rouyer, H. Féchant-Pitavy, C. Zaouche-Gaudron, Y. Prêteur (sous la direction de), *L'enfant dans le lien social*, Toulouse, érès, 2003, p. 9-13.

Introduction

Le Groupe francophone d'études du développement psychologique de l'enfant jeune (GROFRED), né en 1982, est un groupe de réflexion et de recherche en psychologie du développement, centré sur le développement de l'enfant jeune, dans son environnement. Comme le rappelle C. Tourrette ¹, il cherche à réunir praticiens ou chercheurs, enseignants ou étudiants pour soumettre à la discussion d'un point de vue théorique et méthodologique des travaux aboutis ou en cours de réalisation, ou des réflexions sur la pratique professionnelle.

C. Tourrette soutient la nécessité d'une approche écologique et interactionniste du développement par l'identification et l'analyse des sources d'influences réciproques entre l'individu et son milieu, la nécessité d'une vision intégrative des différents aspects du développement et de la prise en compte de la variabilité interindividuelle et intra-individuelle.

Si les approches interactionnistes reconnaissent l'individu comme acteur de son développement, c'est de façon privilégiée au sein du groupe familial que l'enfant construit des stratégies, donne sens à ses actes, ses projets, comme le font ses proches : parents, fratrie, famille élargie.

Des relations s'élaborent, elles-mêmes en interaction avec des réseaux complexes, marqués au plan historique et culturel, où prennent place les partenaires du système éducatif, institutions et professionnels. Entre continuités et ruptures, les héritages marquent sans cesse les processus de transmission.

Les textes rassemblés dans cet ouvrage proposent d'interroger les dynamiques développementales dans les conditions d'évolution et de transformation de la famille et dans des conditions d'apprentissage différenciées, d'interroger le rôle des professionnels dans leur relation aux enfants et aux familles confrontés à ces évolutions et à cette variabilité.

1. C. Tourrette, « Le GROFRED et la psychologie du développement, un enjeu pour les liens sociaux », dans M. de Léonardis, V. Rouyer, H. Féchant-Pitavy, C. Zaouche-Gaudron, Y. Prêteur (sous la direction de), *L'enfant dans le lien social*, Toulouse, érès, 2003, p. 9-13.

Introduction

Le Groupe francophone d'études du développement psychologique de l'enfant jeune (GROFRED), né en 1982, est un groupe de réflexion et de recherche en psychologie du développement, centré sur le développement de l'enfant jeune, dans son environnement. Comme le rappelle C. Tourrette ¹, il cherche à réunir praticiens ou chercheurs, enseignants ou étudiants pour soumettre à la discussion d'un point de vue théorique et méthodologique des travaux aboutis ou en cours de réalisation, ou des réflexions sur la pratique professionnelle.

C. Tourrette soutient la nécessité d'une approche écologique et interactionniste du développement par l'identification et l'analyse des sources d'influences réciproques entre l'individu et son milieu, la nécessité d'une vision intégrative des différents aspects du développement et de la prise en compte de la variabilité interindividuelle et intra-individuelle.

Si les approches interactionnistes reconnaissent l'individu comme acteur de son développement, c'est de façon privilégiée au sein du groupe familial que l'enfant construit des stratégies, donne sens à ses actes, ses projets, comme le font ses proches : parents, fratrie, famille élargie.

Des relations s'élaborent, elles-mêmes en interaction avec des réseaux complexes, marqués au plan historique et culturel, où prennent place les partenaires du système éducatif, institutions et professionnels. Entre continuités et ruptures, les héritages marquent sans cesse les processus de transmission.

Les textes rassemblés dans cet ouvrage proposent d'interroger les dynamiques développementales dans les conditions d'évolution et de transformation de la famille et dans des conditions d'apprentissage différenciées, d'interroger le rôle des professionnels dans leur relation aux enfants et aux familles confrontés à ces évolutions et à cette variabilité.

1. C. Tourrette, « Le GROFRED et la psychologie du développement, un enjeu pour les liens sociaux », dans M. de Léonardis, V. Rouyer, H. Féchant-Pitavy, C. Zaouche-Gaudron, Y. Prêteur (sous la direction de), *L'enfant dans le lien social*, Toulouse, érès, 2003, p. 9-13.

Une attention spécifique a été accordée aux enfants porteurs de handicap et à leur famille : en quoi les questions posées les concernent-elles de façon spécifique ? En quoi la prise en compte de ces handicaps contribue-t-elle à une meilleure compréhension des modèles actuels d'analyse du développement ?

Trente-cinq recherches ou réflexions critiques de chercheurs et de praticiens, conduites en France, mais aussi en Belgique, en Italie, au Canada, au Pérou, au Chili ou en Australie, sont présentées en quatre parties initiées chacune par une réflexion introductive d'un spécialiste de la thématique.

Ces contributions examinent d'abord les liens entre contextes culturels et sociaux, et construction de la parentalité et des liens familiaux, en prenant en compte la diversité des formes de la famille contemporaine (*première partie*). Les transformations de la famille ont singulièrement mis l'accent sur l'évolution de la place du père dans sa relation à l'enfant. Un espace particulier lui a donc été accordé (*deuxième partie*).

Ces contributions envisagent ensuite les conditions de développement des enfants porteurs de handicap et les résonances qu'ont par rapport à eux les questions posées dans la première partie. Elles s'interrogent sur la contribution des handicaps aux modèles actuels d'analyse du développement et cherchent à savoir comment ces modèles enrichissent en retour notre compréhension de l'enfant handicapé (*troisième partie*). Elles considèrent, enfin, comment les professionnels sont conduits à orienter leurs modèles de prise en charge et de soutien aux enfants et aux familles (*quatrième partie*).

Une attention spécifique a été accordée aux enfants porteurs de handicap et à leur famille : en quoi les questions posées les concernent-elles de façon spécifique ? En quoi la prise en compte de ces handicaps contribue-t-elle à une meilleure compréhension des modèles actuels d'analyse du développement ?

Trente-cinq recherches ou réflexions critiques de chercheurs et de praticiens, conduites en France, mais aussi en Belgique, en Italie, au Canada, au Pérou, au Chili ou en Australie, sont présentées en quatre parties initiées chacune par une réflexion introductive d'un spécialiste de la thématique.

Ces contributions examinent d'abord les liens entre contextes culturels et sociaux, et construction de la parentalité et des liens familiaux, en prenant en compte la diversité des formes de la famille contemporaine (*première partie*). Les transformations de la famille ont singulièrement mis l'accent sur l'évolution de la place du père dans sa relation à l'enfant. Un espace particulier lui a donc été accordé (*deuxième partie*).

Ces contributions envisagent ensuite les conditions de développement des enfants porteurs de handicap et les résonances qu'ont par rapport à eux les questions posées dans la première partie. Elles s'interrogent sur la contribution des handicaps aux modèles actuels d'analyse du développement et cherchent à savoir comment ces modèles enrichissent en retour notre compréhension de l'enfant handicapé (*troisième partie*). Elles considèrent, enfin, comment les professionnels sont conduits à orienter leurs modèles de prise en charge et de soutien aux enfants et aux familles (*quatrième partie*).

Une attention spécifique a été accordée aux enfants porteurs de handicap et à leur famille : en quoi les questions posées les concernent-elles de façon spécifique ? En quoi la prise en compte de ces handicaps contribue-t-elle à une meilleure compréhension des modèles actuels d'analyse du développement ?

Trente-cinq recherches ou réflexions critiques de chercheurs et de praticiens, conduites en France, mais aussi en Belgique, en Italie, au Canada, au Pérou, au Chili ou en Australie, sont présentées en quatre parties initiées chacune par une réflexion introductive d'un spécialiste de la thématique.

Ces contributions examinent d'abord les liens entre contextes culturels et sociaux, et construction de la parentalité et des liens familiaux, en prenant en compte la diversité des formes de la famille contemporaine (*première partie*). Les transformations de la famille ont singulièrement mis l'accent sur l'évolution de la place du père dans sa relation à l'enfant. Un espace particulier lui a donc été accordé (*deuxième partie*).

Ces contributions envisagent ensuite les conditions de développement des enfants porteurs de handicap et les résonances qu'ont par rapport à eux les questions posées dans la première partie. Elles s'interrogent sur la contribution des handicaps aux modèles actuels d'analyse du développement et cherchent à savoir comment ces modèles enrichissent en retour notre compréhension de l'enfant handicapé (*troisième partie*). Elles considèrent, enfin, comment les professionnels sont conduits à orienter leurs modèles de prise en charge et de soutien aux enfants et aux familles (*quatrième partie*).

Une attention spécifique a été accordée aux enfants porteurs de handicap et à leur famille : en quoi les questions posées les concernent-elles de façon spécifique ? En quoi la prise en compte de ces handicaps contribue-t-elle à une meilleure compréhension des modèles actuels d'analyse du développement ?

Trente-cinq recherches ou réflexions critiques de chercheurs et de praticiens, conduites en France, mais aussi en Belgique, en Italie, au Canada, au Pérou, au Chili ou en Australie, sont présentées en quatre parties initiées chacune par une réflexion introductive d'un spécialiste de la thématique.

Ces contributions examinent d'abord les liens entre contextes culturels et sociaux, et construction de la parentalité et des liens familiaux, en prenant en compte la diversité des formes de la famille contemporaine (*première partie*). Les transformations de la famille ont singulièrement mis l'accent sur l'évolution de la place du père dans sa relation à l'enfant. Un espace particulier lui a donc été accordé (*deuxième partie*).

Ces contributions envisagent ensuite les conditions de développement des enfants porteurs de handicap et les résonances qu'ont par rapport à eux les questions posées dans la première partie. Elles s'interrogent sur la contribution des handicaps aux modèles actuels d'analyse du développement et cherchent à savoir comment ces modèles enrichissent en retour notre compréhension de l'enfant handicapé (*troisième partie*). Elles considèrent, enfin, comment les professionnels sont conduits à orienter leurs modèles de prise en charge et de soutien aux enfants et aux familles (*quatrième partie*).

1

FAMILLES, TRANSMISSIONS, PARENTALITÉ

1

FAMILLES, TRANSMISSIONS, PARENTALITÉ

1

FAMILLES, TRANSMISSIONS, PARENTALITÉ

1

FAMILLES, TRANSMISSIONS, PARENTALITÉ

Marika Moisseeff

*La transmission de la parentalité :
un rôle parental secondarisé
dans les sociétés occidentales contemporaines*

Je propose de reconsidérer ici l'articulation entre autonomisation et transmission entre parents et enfants en adoptant une perspective culturelle comparative. Cette perspective me conduira à distinguer deux fonctions parentales : l'une que je qualifie de nourricière, l'autre de filiative (Moisseeff, 2004*b*). Le recours de plus en plus prégnant aux « psy » – dans les médias ou dans les thérapies proprement dites – doit peut-être être mis en rapport avec la difficulté pour les parents à assumer seuls une fonction filiative dans les sociétés contemporaines où la transmission de la parentalité n'est sujette à aucune injonction institutionnelle. Il me faut tout d'abord évoquer des généralités sur les relations entre parents et enfants en attirant l'attention sur le fait que ces relations sont destinées à changer de teneur après la puberté des enfants.

Dans toute société, les relations qui ont été d'emblée intimes, les relations entre parents et enfants et entre frères et sœurs, doivent devenir plus distanciées. Ainsi, si les parents se sont occupés de tous les besoins corporels de leurs enfants, en les langeant, en les nourrissant, en les habillant, en les portant alors qu'ils ne pouvaient le faire eux-mêmes, il serait parfaitement inadéquat, hors de circonstances bien particulières telles que de lourds handicaps, qu'ils continuent à le faire au-delà d'un certain âge ; de même, s'il est fréquent de baigner les frères et sœurs ensemble et de les accueillir dans le lit conjugal lorsqu'ils sont petits, ces manières de faire deviennent quelques années plus tard totalement inappropriées. Parallèlement à cette prise de distance avec les premiers intimes, d'autres types de relations avec des individus qui étaient au départ des étrangers, tels que les amis ou les futurs petits amis, doivent devenir plus intimes. Ces deux mouvements qui vont dans des sens opposés sont interdépendants. Le maniement de la distance ou de la proximité à établir avec ceux avec qui

Marika Moisseeff

*La transmission de la parentalité :
un rôle parental secondarisé
dans les sociétés occidentales contemporaines*

Je propose de reconsidérer ici l'articulation entre autonomisation et transmission entre parents et enfants en adoptant une perspective culturelle comparative. Cette perspective me conduira à distinguer deux fonctions parentales : l'une que je qualifie de nourricière, l'autre de filiative (Moisseeff, 2004*b*). Le recours de plus en plus prégnant aux « psy » – dans les médias ou dans les thérapies proprement dites – doit peut-être être mis en rapport avec la difficulté pour les parents à assumer seuls une fonction filiative dans les sociétés contemporaines où la transmission de la parentalité n'est sujette à aucune injonction institutionnelle. Il me faut tout d'abord évoquer des généralités sur les relations entre parents et enfants en attirant l'attention sur le fait que ces relations sont destinées à changer de teneur après la puberté des enfants.

Dans toute société, les relations qui ont été d'emblée intimes, les relations entre parents et enfants et entre frères et sœurs, doivent devenir plus distanciées. Ainsi, si les parents se sont occupés de tous les besoins corporels de leurs enfants, en les langeant, en les nourrissant, en les habillant, en les portant alors qu'ils ne pouvaient le faire eux-mêmes, il serait parfaitement inadéquat, hors de circonstances bien particulières telles que de lourds handicaps, qu'ils continuent à le faire au-delà d'un certain âge ; de même, s'il est fréquent de baigner les frères et sœurs ensemble et de les accueillir dans le lit conjugal lorsqu'ils sont petits, ces manières de faire deviennent quelques années plus tard totalement inappropriées. Parallèlement à cette prise de distance avec les premiers intimes, d'autres types de relations avec des individus qui étaient au départ des étrangers, tels que les amis ou les futurs petits amis, doivent devenir plus intimes. Ces deux mouvements qui vont dans des sens opposés sont interdépendants. Le maniement de la distance ou de la proximité à établir avec ceux avec qui

Marika Moisseeff

*La transmission de la parentalité :
un rôle parental secondarisé
dans les sociétés occidentales contemporaines*

Je propose de reconsidérer ici l'articulation entre autonomisation et transmission entre parents et enfants en adoptant une perspective culturelle comparative. Cette perspective me conduira à distinguer deux fonctions parentales : l'une que je qualifie de nourricière, l'autre de filiative (Moisseeff, 2004*b*). Le recours de plus en plus prégnant aux « psy » – dans les médias ou dans les thérapies proprement dites – doit peut-être être mis en rapport avec la difficulté pour les parents à assumer seuls une fonction filiative dans les sociétés contemporaines où la transmission de la parentalité n'est sujette à aucune injonction institutionnelle. Il me faut tout d'abord évoquer des généralités sur les relations entre parents et enfants en attirant l'attention sur le fait que ces relations sont destinées à changer de teneur après la puberté des enfants.

Dans toute société, les relations qui ont été d'emblée intimes, les relations entre parents et enfants et entre frères et sœurs, doivent devenir plus distanciées. Ainsi, si les parents se sont occupés de tous les besoins corporels de leurs enfants, en les langeant, en les nourrissant, en les habillant, en les portant alors qu'ils ne pouvaient le faire eux-mêmes, il serait parfaitement inadéquat, hors de circonstances bien particulières telles que de lourds handicaps, qu'ils continuent à le faire au-delà d'un certain âge ; de même, s'il est fréquent de baigner les frères et sœurs ensemble et de les accueillir dans le lit conjugal lorsqu'ils sont petits, ces manières de faire deviennent quelques années plus tard totalement inappropriées. Parallèlement à cette prise de distance avec les premiers intimes, d'autres types de relations avec des individus qui étaient au départ des étrangers, tels que les amis ou les futurs petits amis, doivent devenir plus intimes. Ces deux mouvements qui vont dans des sens opposés sont interdépendants. Le maniement de la distance ou de la proximité à établir avec ceux avec qui

Marika Moisseeff

*La transmission de la parentalité :
un rôle parental secondarisé
dans les sociétés occidentales contemporaines*

Je propose de reconsidérer ici l'articulation entre autonomisation et transmission entre parents et enfants en adoptant une perspective culturelle comparative. Cette perspective me conduira à distinguer deux fonctions parentales : l'une que je qualifie de nourricière, l'autre de filiative (Moisseeff, 2004*b*). Le recours de plus en plus prégnant aux « psy » – dans les médias ou dans les thérapies proprement dites – doit peut-être être mis en rapport avec la difficulté pour les parents à assumer seuls une fonction filiative dans les sociétés contemporaines où la transmission de la parentalité n'est sujette à aucune injonction institutionnelle. Il me faut tout d'abord évoquer des généralités sur les relations entre parents et enfants en attirant l'attention sur le fait que ces relations sont destinées à changer de teneur après la puberté des enfants.

Dans toute société, les relations qui ont été d'emblée intimes, les relations entre parents et enfants et entre frères et sœurs, doivent devenir plus distanciées. Ainsi, si les parents se sont occupés de tous les besoins corporels de leurs enfants, en les langeant, en les nourrissant, en les habillant, en les portant alors qu'ils ne pouvaient le faire eux-mêmes, il serait parfaitement inadéquat, hors de circonstances bien particulières telles que de lourds handicaps, qu'ils continuent à le faire au-delà d'un certain âge ; de même, s'il est fréquent de baigner les frères et sœurs ensemble et de les accueillir dans le lit conjugal lorsqu'ils sont petits, ces manières de faire deviennent quelques années plus tard totalement inappropriées. Parallèlement à cette prise de distance avec les premiers intimes, d'autres types de relations avec des individus qui étaient au départ des étrangers, tels que les amis ou les futurs petits amis, doivent devenir plus intimes. Ces deux mouvements qui vont dans des sens opposés sont interdépendants. Le maniement de la distance ou de la proximité à établir avec ceux avec qui

on est en relation est l'un des apprentissages à la fois les plus difficiles et les plus indispensables à la poursuite du développement individuel.

Pour l'adolescent, la maîtrise de son corps et le fait de subvenir à ses besoins matériels par lui-même, de choisir ses vêtements, sa présentation, sa coiffure, etc. deviennent un véritable enjeu symbolisant sa capacité à démontrer son autonomie vis-à-vis de ses parents, parfois, souvent, en s'opposant au modèle parental. Le corps représente à la fois une frontière et un lieu possible d'échanges avec les autres : autrefois objet de soins prodigués par les parents, il devient, à l'adolescence, un lieu potentiel de rencontres avec d'autres dans le cadre de relations intimes de nature différente. L'adolescent peut choisir de le cacher et/ou de l'exposer au travers des revêtements possédant une esthétique particulière destinée à le protéger ou à le transformer en objet d'élection pour des amis ou des petits amis. Les nouveaux types de relations intimes que le sujet doit alors envisager ou engager le renvoient aux difficultés à maintenir une indépendance, une identité propre : comment rester soi-même, savoir même qui l'on est, alors qu'on doit se rapprocher des autres dont on sait si peu de choses ?

Les modèles, plus ou moins explicites, qui sont mis à la disposition des individus afin de favoriser la transformation des types de relations intimes qu'ils doivent entretenir avant et après la puberté sont étroitement dépendants de la conception de l'identité qui prévaut dans un contexte socioculturel donné. De cette conception de l'identité découle la façon d'appréhender ce qu'il en est de l'autonomisation des enfants vis-à-vis de leurs parents et, par là, les modes de transmission qui régissent leurs relations.

INDIVIDUALITÉ PHYSIQUE *VERSUS* IDENTITÉ RELATIONNELLE

Dans nos sociétés occidentales contemporaines, identité et individualité tendent à être confondues car la référence première de l'identité individuelle est le corps, c'est-à-dire une entité physique sinon totalement fermée sur elle-même, du moins munie de limites visibles relativement claires. Il existe d'autres contextes culturels, dans lesquels travaillent un certain nombre d'ethnologues, où l'identité est conçue avant tout en termes relationnels ; la singularité individuelle renvoie alors au cumul des relations qui lient chaque sujet à d'autres individus de manière parfaitement originale :

– d'une part, les relations qu'il hérite en droit du fait de sa naissance, ses relations de parenté avec ses père, mère, frères, sœurs, oncles, tantes, grands-parents, etc. en tant que fils, frère, neveu, cousin, petit-fils, etc. ;

on est en relation est l'un des apprentissages à la fois les plus difficiles et les plus indispensables à la poursuite du développement individuel.

Pour l'adolescent, la maîtrise de son corps et le fait de subvenir à ses besoins matériels par lui-même, de choisir ses vêtements, sa présentation, sa coiffure, etc. deviennent un véritable enjeu symbolisant sa capacité à démontrer son autonomie vis-à-vis de ses parents, parfois, souvent, en s'opposant au modèle parental. Le corps représente à la fois une frontière et un lieu possible d'échanges avec les autres : autrefois objet de soins prodigués par les parents, il devient, à l'adolescence, un lieu potentiel de rencontres avec d'autres dans le cadre de relations intimes de nature différente. L'adolescent peut choisir de le cacher et/ou de l'exposer au travers des revêtements possédant une esthétique particulière destinée à le protéger ou à le transformer en objet d'élection pour des amis ou des petits amis. Les nouveaux types de relations intimes que le sujet doit alors envisager ou engager le renvoient aux difficultés à maintenir une indépendance, une identité propre : comment rester soi-même, savoir même qui l'on est, alors qu'on doit se rapprocher des autres dont on sait si peu de choses ?

Les modèles, plus ou moins explicites, qui sont mis à la disposition des individus afin de favoriser la transformation des types de relations intimes qu'ils doivent entretenir avant et après la puberté sont étroitement dépendants de la conception de l'identité qui prévaut dans un contexte socioculturel donné. De cette conception de l'identité découle la façon d'appréhender ce qu'il en est de l'autonomisation des enfants vis-à-vis de leurs parents et, par là, les modes de transmission qui régissent leurs relations.

INDIVIDUALITÉ PHYSIQUE *VERSUS* IDENTITÉ RELATIONNELLE

Dans nos sociétés occidentales contemporaines, identité et individualité tendent à être confondues car la référence première de l'identité individuelle est le corps, c'est-à-dire une entité physique sinon totalement fermée sur elle-même, du moins munie de limites visibles relativement claires. Il existe d'autres contextes culturels, dans lesquels travaillent un certain nombre d'ethnologues, où l'identité est conçue avant tout en termes relationnels ; la singularité individuelle renvoie alors au cumul des relations qui lient chaque sujet à d'autres individus de manière parfaitement originale :

– d'une part, les relations qu'il hérite en droit du fait de sa naissance, ses relations de parenté avec ses père, mère, frères, sœurs, oncles, tantes, grands-parents, etc. en tant que fils, frère, neveu, cousin, petit-fils, etc. ;

on est en relation est l'un des apprentissages à la fois les plus difficiles et les plus indispensables à la poursuite du développement individuel.

Pour l'adolescent, la maîtrise de son corps et le fait de subvenir à ses besoins matériels par lui-même, de choisir ses vêtements, sa présentation, sa coiffure, etc. deviennent un véritable enjeu symbolisant sa capacité à démontrer son autonomie vis-à-vis de ses parents, parfois, souvent, en s'opposant au modèle parental. Le corps représente à la fois une frontière et un lieu possible d'échanges avec les autres : autrefois objet de soins prodigués par les parents, il devient, à l'adolescence, un lieu potentiel de rencontres avec d'autres dans le cadre de relations intimes de nature différente. L'adolescent peut choisir de le cacher et/ou de l'exposer au travers des revêtements possédant une esthétique particulière destinée à le protéger ou à le transformer en objet d'élection pour des amis ou des petits amis. Les nouveaux types de relations intimes que le sujet doit alors envisager ou engager le renvoient aux difficultés à maintenir une indépendance, une identité propre : comment rester soi-même, savoir même qui l'on est, alors qu'on doit se rapprocher des autres dont on sait si peu de choses ?

Les modèles, plus ou moins explicites, qui sont mis à la disposition des individus afin de favoriser la transformation des types de relations intimes qu'ils doivent entretenir avant et après la puberté sont étroitement dépendants de la conception de l'identité qui prévaut dans un contexte socioculturel donné. De cette conception de l'identité découle la façon d'appréhender ce qu'il en est de l'autonomisation des enfants vis-à-vis de leurs parents et, par là, les modes de transmission qui régissent leurs relations.

INDIVIDUALITÉ PHYSIQUE *VERSUS* IDENTITÉ RELATIONNELLE

Dans nos sociétés occidentales contemporaines, identité et individualité tendent à être confondues car la référence première de l'identité individuelle est le corps, c'est-à-dire une entité physique sinon totalement fermée sur elle-même, du moins munie de limites visibles relativement claires. Il existe d'autres contextes culturels, dans lesquels travaillent un certain nombre d'ethnologues, où l'identité est conçue avant tout en termes relationnels ; la singularité individuelle renvoie alors au cumul des relations qui lient chaque sujet à d'autres individus de manière parfaitement originale :

– d'une part, les relations qu'il hérite en droit du fait de sa naissance, ses relations de parenté avec ses père, mère, frères, sœurs, oncles, tantes, grands-parents, etc. en tant que fils, frère, neveu, cousin, petit-fils, etc. ;

on est en relation est l'un des apprentissages à la fois les plus difficiles et les plus indispensables à la poursuite du développement individuel.

Pour l'adolescent, la maîtrise de son corps et le fait de subvenir à ses besoins matériels par lui-même, de choisir ses vêtements, sa présentation, sa coiffure, etc. deviennent un véritable enjeu symbolisant sa capacité à démontrer son autonomie vis-à-vis de ses parents, parfois, souvent, en s'opposant au modèle parental. Le corps représente à la fois une frontière et un lieu possible d'échanges avec les autres : autrefois objet de soins prodigués par les parents, il devient, à l'adolescence, un lieu potentiel de rencontres avec d'autres dans le cadre de relations intimes de nature différente. L'adolescent peut choisir de le cacher et/ou de l'exposer au travers des revêtements possédant une esthétique particulière destinée à le protéger ou à le transformer en objet d'élection pour des amis ou des petits amis. Les nouveaux types de relations intimes que le sujet doit alors envisager ou engager le renvoient aux difficultés à maintenir une indépendance, une identité propre : comment rester soi-même, savoir même qui l'on est, alors qu'on doit se rapprocher des autres dont on sait si peu de choses ?

Les modèles, plus ou moins explicites, qui sont mis à la disposition des individus afin de favoriser la transformation des types de relations intimes qu'ils doivent entretenir avant et après la puberté sont étroitement dépendants de la conception de l'identité qui prévaut dans un contexte socioculturel donné. De cette conception de l'identité découle la façon d'appréhender ce qu'il en est de l'autonomisation des enfants vis-à-vis de leurs parents et, par là, les modes de transmission qui régissent leurs relations.

INDIVIDUALITÉ PHYSIQUE *VERSUS* IDENTITÉ RELATIONNELLE

Dans nos sociétés occidentales contemporaines, identité et individualité tendent à être confondues car la référence première de l'identité individuelle est le corps, c'est-à-dire une entité physique sinon totalement fermée sur elle-même, du moins munie de limites visibles relativement claires. Il existe d'autres contextes culturels, dans lesquels travaillent un certain nombre d'ethnologues, où l'identité est conçue avant tout en termes relationnels ; la singularité individuelle renvoie alors au cumul des relations qui lient chaque sujet à d'autres individus de manière parfaitement originale :

– d'une part, les relations qu'il hérite en droit du fait de sa naissance, ses relations de parenté avec ses père, mère, frères, sœurs, oncles, tantes, grands-parents, etc. en tant que fils, frère, neveu, cousin, petit-fils, etc. ;

– d’autre part, les relations qu’il acquiert et qu’il développe tout au long de sa vie : par exemple, en se mariant et en devenant non seulement un conjoint mais également un gendre ou une belle-fille, un beau-frère ou une belle-sœur, puis un père ou une mère, un oncle ou une tante, un grand-parent, etc. ; et, par ailleurs, les autres types de relations plus ou moins proches avec des amis, des collègues, dans le cadre d’associations professionnelles, religieuses et/ou rituelles, sportives, de loisir.

Dans un tel contexte culturel, l’individu *est* ce que sont ses relations et celles-ci, contrairement aux stéréotypes concernant les sociétés dites traditionnelles ou primitives, ne sont jamais essentiellement prédéterminées. Chaque sujet est responsable du réseau interpersonnel qu’il se constitue au cours de sa vie à partir d’un capital relationnel qu’il lui revient de faire fructifier, mais également à partir de ses compétences propres à gérer les opportunités qui lui sont données ou qu’il est censé développer. L’identité individuelle non seulement n’est pas subsumée sous une hypothétique identité collective qui la figerait comme immuablement identique pour tous, à l’instar de l’idée que nous nous faisons des sociétés d’insectes, mais elle est en outre perçue comme évolutive : lorsque ses enfants le transforment en grand-parent ou en beau-parent, l’identité du sujet s’enrichit d’autant, son capital relationnel produit des intérêts. Ces faits rendent compte de l’importance de la descendance et du nombre d’enfants et, réciproquement, de la disparition des individus dépourvus de descendance dans la mémoire collective reflétée dans les généalogies recueillies par les ethnologues.

Concevoir l’identité plutôt en référence à l’entité physique qu’est le corps propre ou, au contraire, plutôt en référence au réseau relationnel renvoie à des perspectives radicalement différentes sur la façon d’accéder à l’autonomie.

Dans les contextes culturels où l’identité individuelle est avant tout conçue en termes relationnels, la transformation physique qui entoure la puberté va être le point d’appui à partir duquel la société va intervenir pour transformer les relations de l’individu : jusque-là le sujet, l’enfant, était essentiellement dépendant, notamment pour ses besoins physiques élémentaires, de sa première unité de socialisation, ses père et mère, ses frères et sœurs aînés. À l’heure où la puberté le transforme en parent potentiel, on va favoriser sa distanciation d’avec sa famille d’origine, afin qu’il puisse développer des relations intimes avec d’autres individus vis-à-vis desquels il avait jusqu’alors des relations plus distantes voire inexistantes. Il doit s’éloigner de ses parents, et tout particulièrement de sa mère qui symbolise le lien de dépendance extrême dans lequel il a été placé lorsqu’elle était enceinte de lui puis lorsqu’elle l’a allaité. Cet éloignement,

– d’autre part, les relations qu’il acquiert et qu’il développe tout au long de sa vie : par exemple, en se mariant et en devenant non seulement un conjoint mais également un gendre ou une belle-fille, un beau-frère ou une belle-sœur, puis un père ou une mère, un oncle ou une tante, un grand-parent, etc. ; et, par ailleurs, les autres types de relations plus ou moins proches avec des amis, des collègues, dans le cadre d’associations professionnelles, religieuses et/ou rituelles, sportives, de loisir.

Dans un tel contexte culturel, l’individu *est* ce que sont ses relations et celles-ci, contrairement aux stéréotypes concernant les sociétés dites traditionnelles ou primitives, ne sont jamais essentiellement prédéterminées. Chaque sujet est responsable du réseau interpersonnel qu’il se constitue au cours de sa vie à partir d’un capital relationnel qu’il lui revient de faire fructifier, mais également à partir de ses compétences propres à gérer les opportunités qui lui sont données ou qu’il est censé développer. L’identité individuelle non seulement n’est pas subsumée sous une hypothétique identité collective qui la figerait comme immuablement identique pour tous, à l’instar de l’idée que nous nous faisons des sociétés d’insectes, mais elle est en outre perçue comme évolutive : lorsque ses enfants le transforment en grand-parent ou en beau-parent, l’identité du sujet s’enrichit d’autant, son capital relationnel produit des intérêts. Ces faits rendent compte de l’importance de la descendance et du nombre d’enfants et, réciproquement, de la disparition des individus dépourvus de descendance dans la mémoire collective reflétée dans les généalogies recueillies par les ethnologues.

Concevoir l’identité plutôt en référence à l’entité physique qu’est le corps propre ou, au contraire, plutôt en référence au réseau relationnel renvoie à des perspectives radicalement différentes sur la façon d’accéder à l’autonomie.

Dans les contextes culturels où l’identité individuelle est avant tout conçue en termes relationnels, la transformation physique qui entoure la puberté va être le point d’appui à partir duquel la société va intervenir pour transformer les relations de l’individu : jusque-là le sujet, l’enfant, était essentiellement dépendant, notamment pour ses besoins physiques élémentaires, de sa première unité de socialisation, ses père et mère, ses frères et sœurs aînés. À l’heure où la puberté le transforme en parent potentiel, on va favoriser sa distanciation d’avec sa famille d’origine, afin qu’il puisse développer des relations intimes avec d’autres individus vis-à-vis desquels il avait jusqu’alors des relations plus distantes voire inexistantes. Il doit s’éloigner de ses parents, et tout particulièrement de sa mère qui symbolise le lien de dépendance extrême dans lequel il a été placé lorsqu’elle était enceinte de lui puis lorsqu’elle l’a allaité. Cet éloignement,

– d’autre part, les relations qu’il acquiert et qu’il développe tout au long de sa vie : par exemple, en se mariant et en devenant non seulement un conjoint mais également un gendre ou une belle-fille, un beau-frère ou une belle-sœur, puis un père ou une mère, un oncle ou une tante, un grand-parent, etc. ; et, par ailleurs, les autres types de relations plus ou moins proches avec des amis, des collègues, dans le cadre d’associations professionnelles, religieuses et/ou rituelles, sportives, de loisir.

Dans un tel contexte culturel, l’individu *est* ce que sont ses relations et celles-ci, contrairement aux stéréotypes concernant les sociétés dites traditionnelles ou primitives, ne sont jamais essentiellement prédéterminées. Chaque sujet est responsable du réseau interpersonnel qu’il se constitue au cours de sa vie à partir d’un capital relationnel qu’il lui revient de faire fructifier, mais également à partir de ses compétences propres à gérer les opportunités qui lui sont données ou qu’il est censé développer. L’identité individuelle non seulement n’est pas subsumée sous une hypothétique identité collective qui la figerait comme immuablement identique pour tous, à l’instar de l’idée que nous nous faisons des sociétés d’insectes, mais elle est en outre perçue comme évolutive : lorsque ses enfants le transforment en grand-parent ou en beau-parent, l’identité du sujet s’enrichit d’autant, son capital relationnel produit des intérêts. Ces faits rendent compte de l’importance de la descendance et du nombre d’enfants et, réciproquement, de la disparition des individus dépourvus de descendance dans la mémoire collective reflétée dans les généalogies recueillies par les ethnologues.

Concevoir l’identité plutôt en référence à l’entité physique qu’est le corps propre ou, au contraire, plutôt en référence au réseau relationnel renvoie à des perspectives radicalement différentes sur la façon d’accéder à l’autonomie.

Dans les contextes culturels où l’identité individuelle est avant tout conçue en termes relationnels, la transformation physique qui entoure la puberté va être le point d’appui à partir duquel la société va intervenir pour transformer les relations de l’individu : jusque-là le sujet, l’enfant, était essentiellement dépendant, notamment pour ses besoins physiques élémentaires, de sa première unité de socialisation, ses père et mère, ses frères et sœurs aînés. À l’heure où la puberté le transforme en parent potentiel, on va favoriser sa distanciation d’avec sa famille d’origine, afin qu’il puisse développer des relations intimes avec d’autres individus vis-à-vis desquels il avait jusqu’alors des relations plus distantes voire inexistantes. Il doit s’éloigner de ses parents, et tout particulièrement de sa mère qui symbolise le lien de dépendance extrême dans lequel il a été placé lorsqu’elle était enceinte de lui puis lorsqu’elle l’a allaité. Cet éloignement,

– d’autre part, les relations qu’il acquiert et qu’il développe tout au long de sa vie : par exemple, en se mariant et en devenant non seulement un conjoint mais également un gendre ou une belle-fille, un beau-frère ou une belle-sœur, puis un père ou une mère, un oncle ou une tante, un grand-parent, etc. ; et, par ailleurs, les autres types de relations plus ou moins proches avec des amis, des collègues, dans le cadre d’associations professionnelles, religieuses et/ou rituelles, sportives, de loisir.

Dans un tel contexte culturel, l’individu *est* ce que sont ses relations et celles-ci, contrairement aux stéréotypes concernant les sociétés dites traditionnelles ou primitives, ne sont jamais essentiellement prédéterminées. Chaque sujet est responsable du réseau interpersonnel qu’il se constitue au cours de sa vie à partir d’un capital relationnel qu’il lui revient de faire fructifier, mais également à partir de ses compétences propres à gérer les opportunités qui lui sont données ou qu’il est censé développer. L’identité individuelle non seulement n’est pas subsumée sous une hypothétique identité collective qui la figerait comme immuablement identique pour tous, à l’instar de l’idée que nous nous faisons des sociétés d’insectes, mais elle est en outre perçue comme évolutive : lorsque ses enfants le transforment en grand-parent ou en beau-parent, l’identité du sujet s’enrichit d’autant, son capital relationnel produit des intérêts. Ces faits rendent compte de l’importance de la descendance et du nombre d’enfants et, réciproquement, de la disparition des individus dépourvus de descendance dans la mémoire collective reflétée dans les généalogies recueillies par les ethnologues.

Concevoir l’identité plutôt en référence à l’entité physique qu’est le corps propre ou, au contraire, plutôt en référence au réseau relationnel renvoie à des perspectives radicalement différentes sur la façon d’accéder à l’autonomie.

Dans les contextes culturels où l’identité individuelle est avant tout conçue en termes relationnels, la transformation physique qui entoure la puberté va être le point d’appui à partir duquel la société va intervenir pour transformer les relations de l’individu : jusque-là le sujet, l’enfant, était essentiellement dépendant, notamment pour ses besoins physiques élémentaires, de sa première unité de socialisation, ses père et mère, ses frères et sœurs aînés. À l’heure où la puberté le transforme en parent potentiel, on va favoriser sa distanciation d’avec sa famille d’origine, afin qu’il puisse développer des relations intimes avec d’autres individus vis-à-vis desquels il avait jusqu’alors des relations plus distantes voire inexistantes. Il doit s’éloigner de ses parents, et tout particulièrement de sa mère qui symbolise le lien de dépendance extrême dans lequel il a été placé lorsqu’elle était enceinte de lui puis lorsqu’elle l’a allaité. Cet éloignement,

marqué par des rites de séparation médiatisés par des tiers, des initiateurs, est censé le rendre apte à nouer des relations intimes avec d'autres, des étrangers : ses futurs partenaires sexuels mais également ses partenaires rituels avec qui il va partager un certain nombre de savoirs pratiques et/ou ésotériques.

Les rites d'initiation sont l'un des cadres au sein desquels sont effectuées ces transformations relationnelles. Lorsqu'ils font intervenir des opérations physiques – scarification, circoncision, etc. –, celles-ci servent avant tout à transformer le corps tel qu'il a été engendré par la mère : les initiateurs, en modifiant le corps des novices au travers de toutes sortes d'épreuves, sont censés les rendre aptes à développer des relations intimes avec d'autres que ceux avec qui ils ont partagé jusque-là leur intimité. Les opérations physiques ne sont pas un aboutissement en soi, elles sont le moyen par lequel on appose d'autres types de relations aux relations premières de dépendance : l'individu est censé être transformé par ces opérations physiques de telle sorte qu'il puisse se sentir faire partie d'une collectivité plus large que celle de la famille qui l'a nourri, et qu'il puisse affronter de nouveaux types de relations intimes, notamment avec des partenaires sexuels.

LES RITES DE PUBERTÉ ARANDA

Prenons l'exemple des rites d'initiation traditionnels d'un groupe aborigène australien, les Aranda (Moisseff, 1995). Ils diffèrent suivant qu'ils s'adressent à des garçons ou à des filles.

Les rites d'initiation masculine

Première étape : l'assignation d'une belle-mère

On attribuait à chaque bébé garçon une belle-mère ayant à peu près son âge. Cette assignation ne l'obligeait en rien à se marier ultérieurement avec la fille éventuelle de cette belle-mère. Par contre, elle permettait de déterminer une catégorie de parentes jouant un rôle essentiel lors des cérémonies entourant sa circoncision.

Cette attribution d'une belle-mère rituelle à un genre potentiel, lorsque les deux individus sont encore bébés, est décidée par des initiés masculins : les pères, qui superposent à la relation mère/fils un autre type de relation homme/femme, beaucoup plus distancié, d'une part parce que la belle-mère n'a pas mis au monde son gendre, ne l'allaitera pas, etc., mais aussi parce qu'elle n'entretiendra jamais de relations intimes avec lui. En

marqué par des rites de séparation médiatisés par des tiers, des initiateurs, est censé le rendre apte à nouer des relations intimes avec d'autres, des étrangers : ses futurs partenaires sexuels mais également ses partenaires rituels avec qui il va partager un certain nombre de savoirs pratiques et/ou ésotériques.

Les rites d'initiation sont l'un des cadres au sein desquels sont effectuées ces transformations relationnelles. Lorsqu'ils font intervenir des opérations physiques – scarification, circoncision, etc. –, celles-ci servent avant tout à transformer le corps tel qu'il a été engendré par la mère : les initiateurs, en modifiant le corps des novices au travers de toutes sortes d'épreuves, sont censés les rendre aptes à développer des relations intimes avec d'autres que ceux avec qui ils ont partagé jusque-là leur intimité. Les opérations physiques ne sont pas un aboutissement en soi, elles sont le moyen par lequel on appose d'autres types de relations aux relations premières de dépendance : l'individu est censé être transformé par ces opérations physiques de telle sorte qu'il puisse se sentir faire partie d'une collectivité plus large que celle de la famille qui l'a nourri, et qu'il puisse affronter de nouveaux types de relations intimes, notamment avec des partenaires sexuels.

LES RITES DE PUBERTÉ ARANDA

Prenons l'exemple des rites d'initiation traditionnels d'un groupe aborigène australien, les Aranda (Moisseff, 1995). Ils diffèrent suivant qu'ils s'adressent à des garçons ou à des filles.

Les rites d'initiation masculine

Première étape : l'assignation d'une belle-mère

On attribuait à chaque bébé garçon une belle-mère ayant à peu près son âge. Cette assignation ne l'obligeait en rien à se marier ultérieurement avec la fille éventuelle de cette belle-mère. Par contre, elle permettait de déterminer une catégorie de parentes jouant un rôle essentiel lors des cérémonies entourant sa circoncision.

Cette attribution d'une belle-mère rituelle à un genre potentiel, lorsque les deux individus sont encore bébés, est décidée par des initiés masculins : les pères, qui superposent à la relation mère/fils un autre type de relation homme/femme, beaucoup plus distancié, d'une part parce que la belle-mère n'a pas mis au monde son gendre, ne l'allaitera pas, etc., mais aussi parce qu'elle n'entretiendra jamais de relations intimes avec lui. En

marqué par des rites de séparation médiatisés par des tiers, des initiateurs, est censé le rendre apte à nouer des relations intimes avec d'autres, des étrangers : ses futurs partenaires sexuels mais également ses partenaires rituels avec qui il va partager un certain nombre de savoirs pratiques et/ou ésotériques.

Les rites d'initiation sont l'un des cadres au sein desquels sont effectuées ces transformations relationnelles. Lorsqu'ils font intervenir des opérations physiques – scarification, circoncision, etc. –, celles-ci servent avant tout à transformer le corps tel qu'il a été engendré par la mère : les initiateurs, en modifiant le corps des novices au travers de toutes sortes d'épreuves, sont censés les rendre aptes à développer des relations intimes avec d'autres que ceux avec qui ils ont partagé jusque-là leur intimité. Les opérations physiques ne sont pas un aboutissement en soi, elles sont le moyen par lequel on appose d'autres types de relations aux relations premières de dépendance : l'individu est censé être transformé par ces opérations physiques de telle sorte qu'il puisse se sentir faire partie d'une collectivité plus large que celle de la famille qui l'a nourri, et qu'il puisse affronter de nouveaux types de relations intimes, notamment avec des partenaires sexuels.

LES RITES DE PUBERTÉ ARANDA

Prenons l'exemple des rites d'initiation traditionnels d'un groupe aborigène australien, les Aranda (Moisseff, 1995). Ils diffèrent suivant qu'ils s'adressent à des garçons ou à des filles.

Les rites d'initiation masculine

Première étape : l'assignation d'une belle-mère

On attribuait à chaque bébé garçon une belle-mère ayant à peu près son âge. Cette assignation ne l'obligeait en rien à se marier ultérieurement avec la fille éventuelle de cette belle-mère. Par contre, elle permettait de déterminer une catégorie de parentes jouant un rôle essentiel lors des cérémonies entourant sa circoncision.

Cette attribution d'une belle-mère rituelle à un genre potentiel, lorsque les deux individus sont encore bébés, est décidée par des initiés masculins : les pères, qui superposent à la relation mère/fils un autre type de relation homme/femme, beaucoup plus distancié, d'une part parce que la belle-mère n'a pas mis au monde son gendre, ne l'allaitera pas, etc., mais aussi parce qu'elle n'entretiendra jamais de relations intimes avec lui. En

marqué par des rites de séparation médiatisés par des tiers, des initiateurs, est censé le rendre apte à nouer des relations intimes avec d'autres, des étrangers : ses futurs partenaires sexuels mais également ses partenaires rituels avec qui il va partager un certain nombre de savoirs pratiques et/ou ésotériques.

Les rites d'initiation sont l'un des cadres au sein desquels sont effectuées ces transformations relationnelles. Lorsqu'ils font intervenir des opérations physiques – scarification, circoncision, etc. –, celles-ci servent avant tout à transformer le corps tel qu'il a été engendré par la mère : les initiateurs, en modifiant le corps des novices au travers de toutes sortes d'épreuves, sont censés les rendre aptes à développer des relations intimes avec d'autres que ceux avec qui ils ont partagé jusque-là leur intimité. Les opérations physiques ne sont pas un aboutissement en soi, elles sont le moyen par lequel on appose d'autres types de relations aux relations premières de dépendance : l'individu est censé être transformé par ces opérations physiques de telle sorte qu'il puisse se sentir faire partie d'une collectivité plus large que celle de la famille qui l'a nourri, et qu'il puisse affronter de nouveaux types de relations intimes, notamment avec des partenaires sexuels.

LES RITES DE PUBERTÉ ARANDA

Prenons l'exemple des rites d'initiation traditionnels d'un groupe aborigène australien, les Aranda (Moisseff, 1995). Ils diffèrent suivant qu'ils s'adressent à des garçons ou à des filles.

Les rites d'initiation masculine

Première étape : l'assignation d'une belle-mère

On attribuait à chaque bébé garçon une belle-mère ayant à peu près son âge. Cette assignation ne l'obligeait en rien à se marier ultérieurement avec la fille éventuelle de cette belle-mère. Par contre, elle permettait de déterminer une catégorie de parentes jouant un rôle essentiel lors des cérémonies entourant sa circoncision.

Cette attribution d'une belle-mère rituelle à un genre potentiel, lorsque les deux individus sont encore bébés, est décidée par des initiés masculins : les pères, qui superposent à la relation mère/fils un autre type de relation homme/femme, beaucoup plus distancié, d'une part parce que la belle-mère n'a pas mis au monde son gendre, ne l'allaitera pas, etc., mais aussi parce qu'elle n'entretiendra jamais de relations intimes avec lui. En

effet, chez les Aborigènes australiens, un gendre doit toujours conserver une distance physique avec sa belle-mère. C'est du fait même de cette relation distanciée entre eux que la belle-mère va pouvoir jouer le rôle de médiatrice entre son gendre rituel et sa mère lors de la circoncision de celui-ci.

La cérémonie d'attribution de la belle-mère, bien que décidée par les pères des enfants, est accomplie par leurs mères dans le campement féminin : chacune tient l'enfant de l'autre dans ses bras, et frotte son corps de graisse et d'ocre rouge. Puis une boucle de cheveux coupée sur la tête de la fille est offerte au garçon, initiant le fait que, lorsqu'ils seront grands, la fille devra lui faire régulièrement don de ses cheveux. Il s'en servira pour tresser des ceintures de cheveux dont il pourra faire don à d'autres initiés ou à des amis : les cheveux permettent de « nouer » d'autres types de relations. Les cheveux de la belle-mère participent donc à l'enrichissement de l'identité relationnelle de son gendre. Si la mère participe au façonnage du corps de son fils en le nourrissant, la belle-mère, pour sa part, donne les moyens à son gendre d'approvisionner son capital relationnel.

Deuxième étape : le lancement vers le ciel

Les hommes adultes regroupaient quelques garçons ayant entre 8 et 12 ans et les lançaient « vers le ciel » en les frappant lorsqu'ils retombaient. À la suite de ce rite collectif, les garçons devaient partir vivre en petit groupe de pairs en subvenant à leurs propres besoins alimentaires (en cuisinant eux-mêmes le produit de leur chasse). Ils pouvaient dormir dans le campement masculin avec les hommes adultes mais n'étaient plus autorisés à dormir avec les femmes et les enfants.

Troisième étape : de la circoncision à la subincision

Vers l'âge de 13-15 ans, chaque garçon était circoncis individuellement. Le jour qui ouvrait les cérémonies précédant la circoncision, la mère du garçon allumait deux bâtons à feu. Elle en gardait un pour elle et tendait l'autre à la « belle-mère » du novice, qui le transmettait à son tour au garçon. Mère et fils devaient prendre garde à ce que leur bâton respectif ne s'éteigne pas jusqu'à la cicatrisation de la blessure de circoncision sous peine qu'ils ne meurent l'un et l'autre. À la suite du réengendrement symbolique du garçon par un homme initié devant l'ensemble des hommes et des femmes, la circoncision était pratiquée en présence des seuls hommes. Peu de temps après avoir été circoncis, le novice subissait deux autres opérations physiques. La morsure de la tête était censée favoriser la pousse des cheveux, avec lesquels des ceintures, objets d'échange

effet, chez les Aborigènes australiens, un gendre doit toujours conserver une distance physique avec sa belle-mère. C'est du fait même de cette relation distanciée entre eux que la belle-mère va pouvoir jouer le rôle de médiatrice entre son gendre rituel et sa mère lors de la circoncision de celui-ci.

La cérémonie d'attribution de la belle-mère, bien que décidée par les pères des enfants, est accomplie par leurs mères dans le campement féminin : chacune tient l'enfant de l'autre dans ses bras, et frotte son corps de graisse et d'ocre rouge. Puis une boucle de cheveux coupée sur la tête de la fille est offerte au garçon, initiant le fait que, lorsqu'ils seront grands, la fille devra lui faire régulièrement don de ses cheveux. Il s'en servira pour tresser des ceintures de cheveux dont il pourra faire don à d'autres initiés ou à des amis : les cheveux permettent de « nouer » d'autres types de relations. Les cheveux de la belle-mère participent donc à l'enrichissement de l'identité relationnelle de son gendre. Si la mère participe au façonnage du corps de son fils en le nourrissant, la belle-mère, pour sa part, donne les moyens à son gendre d'approvisionner son capital relationnel.

Deuxième étape : le lancement vers le ciel

Les hommes adultes regroupaient quelques garçons ayant entre 8 et 12 ans et les lançaient « vers le ciel » en les frappant lorsqu'ils retombaient. À la suite de ce rite collectif, les garçons devaient partir vivre en petit groupe de pairs en subvenant à leurs propres besoins alimentaires (en cuisinant eux-mêmes le produit de leur chasse). Ils pouvaient dormir dans le campement masculin avec les hommes adultes mais n'étaient plus autorisés à dormir avec les femmes et les enfants.

Troisième étape : de la circoncision à la subincision

Vers l'âge de 13-15 ans, chaque garçon était circoncis individuellement. Le jour qui ouvrait les cérémonies précédant la circoncision, la mère du garçon allumait deux bâtons à feu. Elle en gardait un pour elle et tendait l'autre à la « belle-mère » du novice, qui le transmettait à son tour au garçon. Mère et fils devaient prendre garde à ce que leur bâton respectif ne s'éteigne pas jusqu'à la cicatrisation de la blessure de circoncision sous peine qu'ils ne meurent l'un et l'autre. À la suite du réengendrement symbolique du garçon par un homme initié devant l'ensemble des hommes et des femmes, la circoncision était pratiquée en présence des seuls hommes. Peu de temps après avoir été circoncis, le novice subissait deux autres opérations physiques. La morsure de la tête était censée favoriser la pousse des cheveux, avec lesquels des ceintures, objets d'échange

effet, chez les Aborigènes australiens, un gendre doit toujours conserver une distance physique avec sa belle-mère. C'est du fait même de cette relation distanciée entre eux que la belle-mère va pouvoir jouer le rôle de médiatrice entre son gendre rituel et sa mère lors de la circoncision de celui-ci.

La cérémonie d'attribution de la belle-mère, bien que décidée par les pères des enfants, est accomplie par leurs mères dans le campement féminin : chacune tient l'enfant de l'autre dans ses bras, et frotte son corps de graisse et d'ocre rouge. Puis une boucle de cheveux coupée sur la tête de la fille est offerte au garçon, initiant le fait que, lorsqu'ils seront grands, la fille devra lui faire régulièrement don de ses cheveux. Il s'en servira pour tresser des ceintures de cheveux dont il pourra faire don à d'autres initiés ou à des amis : les cheveux permettent de « nouer » d'autres types de relations. Les cheveux de la belle-mère participent donc à l'enrichissement de l'identité relationnelle de son gendre. Si la mère participe au façonnage du corps de son fils en le nourrissant, la belle-mère, pour sa part, donne les moyens à son gendre d'approvisionner son capital relationnel.

Deuxième étape : le lancement vers le ciel

Les hommes adultes regroupaient quelques garçons ayant entre 8 et 12 ans et les lançaient « vers le ciel » en les frappant lorsqu'ils retombaient. À la suite de ce rite collectif, les garçons devaient partir vivre en petit groupe de pairs en subvenant à leurs propres besoins alimentaires (en cuisinant eux-mêmes le produit de leur chasse). Ils pouvaient dormir dans le campement masculin avec les hommes adultes mais n'étaient plus autorisés à dormir avec les femmes et les enfants.

Troisième étape : de la circoncision à la subincision

Vers l'âge de 13-15 ans, chaque garçon était circoncis individuellement. Le jour qui ouvrait les cérémonies précédant la circoncision, la mère du garçon allumait deux bâtons à feu. Elle en gardait un pour elle et tendait l'autre à la « belle-mère » du novice, qui le transmettait à son tour au garçon. Mère et fils devaient prendre garde à ce que leur bâton respectif ne s'éteigne pas jusqu'à la cicatrisation de la blessure de circoncision sous peine qu'ils ne meurent l'un et l'autre. À la suite du réengendrement symbolique du garçon par un homme initié devant l'ensemble des hommes et des femmes, la circoncision était pratiquée en présence des seuls hommes. Peu de temps après avoir été circoncis, le novice subissait deux autres opérations physiques. La morsure de la tête était censée favoriser la pousse des cheveux, avec lesquels des ceintures, objets d'échange

effet, chez les Aborigènes australiens, un gendre doit toujours conserver une distance physique avec sa belle-mère. C'est du fait même de cette relation distanciée entre eux que la belle-mère va pouvoir jouer le rôle de médiatrice entre son gendre rituel et sa mère lors de la circoncision de celui-ci.

La cérémonie d'attribution de la belle-mère, bien que décidée par les pères des enfants, est accomplie par leurs mères dans le campement féminin : chacune tient l'enfant de l'autre dans ses bras, et frotte son corps de graisse et d'ocre rouge. Puis une boucle de cheveux coupée sur la tête de la fille est offerte au garçon, initiant le fait que, lorsqu'ils seront grands, la fille devra lui faire régulièrement don de ses cheveux. Il s'en servira pour tresser des ceintures de cheveux dont il pourra faire don à d'autres initiés ou à des amis : les cheveux permettent de « nouer » d'autres types de relations. Les cheveux de la belle-mère participent donc à l'enrichissement de l'identité relationnelle de son gendre. Si la mère participe au façonnage du corps de son fils en le nourrissant, la belle-mère, pour sa part, donne les moyens à son gendre d'approvisionner son capital relationnel.

Deuxième étape : le lancement vers le ciel

Les hommes adultes regroupaient quelques garçons ayant entre 8 et 12 ans et les lançaient « vers le ciel » en les frappant lorsqu'ils retombaient. À la suite de ce rite collectif, les garçons devaient partir vivre en petit groupe de pairs en subvenant à leurs propres besoins alimentaires (en cuisinant eux-mêmes le produit de leur chasse). Ils pouvaient dormir dans le campement masculin avec les hommes adultes mais n'étaient plus autorisés à dormir avec les femmes et les enfants.

Troisième étape : de la circoncision à la subincision

Vers l'âge de 13-15 ans, chaque garçon était circoncis individuellement. Le jour qui ouvrait les cérémonies précédant la circoncision, la mère du garçon allumait deux bâtons à feu. Elle en gardait un pour elle et tendait l'autre à la « belle-mère » du novice, qui le transmettait à son tour au garçon. Mère et fils devaient prendre garde à ce que leur bâton respectif ne s'éteigne pas jusqu'à la cicatrisation de la blessure de circoncision sous peine qu'ils ne meurent l'un et l'autre. À la suite du réengendrement symbolique du garçon par un homme initié devant l'ensemble des hommes et des femmes, la circoncision était pratiquée en présence des seuls hommes. Peu de temps après avoir été circoncis, le novice subissait deux autres opérations physiques. La morsure de la tête était censée favoriser la pousse des cheveux, avec lesquels des ceintures, objets d'échange

entre initiés et entre beaux-frères, sont tressées. On favorisait ainsi l'établissement de nouvelles relations intimes entre le jeune homme et d'autres personnes n'appartenant pas à sa première unité familiale. Enfin, dernière épreuve physique au cours de la circoncision, la subincision consistait à fendre la face inférieure du pénis du novice de telle sorte que l'urètre soit ouvert sur plusieurs centimètres. Ce n'est qu'après avoir subi cette intervention que l'initié était autorisé à avoir des relations sexuelles et à se marier.

Jusqu'à la circoncision, le lien qui unit un fils à sa mère est métaphoriquement représenté par leurs doubles symboliques, les bâtons à feu : l'extinction de l'un entraînerait leur mort à tous deux. La circoncision opère une coupure radicale entre eux : ce qui arrive à l'un ne retentira plus obligatoirement sur l'autre. Le fils peut dorénavant établir sans risque de nouvelles relations intimes.

Tout au long de ces étapes initiatiques, le novice devait remercier ses initiateurs en leur fournissant du gibier qu'il avait lui-même chassé, signe d'une inversion de la logique nourricière précédente : avant il était nourri par les adultes, il démontre maintenant son aptitude à pouvoir contribuer à leur subsistance. Il ne fait plus partie du groupe des enfants qui sont nourris par les mères.

Les rites d'initiation féminine

Le premier rite féminin consistait, pour certains hommes de la parenté de la fille, à chanter et à peindre ses seins afin de favoriser leur développement. Le second rite marquait l'apparition de sa menstruation : la fille était conduite par sa mère dans un emplacement isolé où elles restaient toutes deux jusqu'à la cessation du flux menstruel. Le troisième, l'introcision, équivalent de la subincision masculine, était une défloration manuelle pratiquée par des hommes initiés. Cette opération précédait la remise de la jeune fille à son époux afin qu'ils puissent fonder une famille ensemble. Introcision et subincision étaient censées favoriser les rapprochements intimes, intérieur contre intérieur, entre hommes et femmes, et ainsi la reproduction.

Dans les sociétés du type de celle des Aborigènes australiens, on tend à souligner le lien de dépendance extrême du tout jeune enfant à l'égard de sa mère que symbolise pleinement le corps enceint : il assure un rôle nourricier indispensable à la transmission de la vie mais il renvoie aussi à la captation du corps de l'enfant, c'est-à-dire à une absence complète d'autonomie. C'est ce lien de dépendance qu'on va s'évertuer à distendre, sans le rompre, afin de garantir l'autonomie des individus. Pour ce faire, on fait

entre initiés et entre beaux-frères, sont tressées. On favorisait ainsi l'établissement de nouvelles relations intimes entre le jeune homme et d'autres personnes n'appartenant pas à sa première unité familiale. Enfin, dernière épreuve physique au cours de la circoncision, la subincision consistait à fendre la face inférieure du pénis du novice de telle sorte que l'urètre soit ouvert sur plusieurs centimètres. Ce n'est qu'après avoir subi cette intervention que l'initié était autorisé à avoir des relations sexuelles et à se marier.

Jusqu'à la circoncision, le lien qui unit un fils à sa mère est métaphoriquement représenté par leurs doubles symboliques, les bâtons à feu : l'extinction de l'un entraînerait leur mort à tous deux. La circoncision opère une coupure radicale entre eux : ce qui arrive à l'un ne retentira plus obligatoirement sur l'autre. Le fils peut dorénavant établir sans risque de nouvelles relations intimes.

Tout au long de ces étapes initiatiques, le novice devait remercier ses initiateurs en leur fournissant du gibier qu'il avait lui-même chassé, signe d'une inversion de la logique nourricière précédente : avant il était nourri par les adultes, il démontre maintenant son aptitude à pouvoir contribuer à leur subsistance. Il ne fait plus partie du groupe des enfants qui sont nourris par les mères.

Les rites d'initiation féminine

Le premier rite féminin consistait, pour certains hommes de la parenté de la fille, à chanter et à peindre ses seins afin de favoriser leur développement. Le second rite marquait l'apparition de sa menstruation : la fille était conduite par sa mère dans un emplacement isolé où elles restaient toutes deux jusqu'à la cessation du flux menstruel. Le troisième, l'introcision, équivalent de la subincision masculine, était une défloration manuelle pratiquée par des hommes initiés. Cette opération précédait la remise de la jeune fille à son époux afin qu'ils puissent fonder une famille ensemble. Introcision et subincision étaient censées favoriser les rapprochements intimes, intérieur contre intérieur, entre hommes et femmes, et ainsi la reproduction.

Dans les sociétés du type de celle des Aborigènes australiens, on tend à souligner le lien de dépendance extrême du tout jeune enfant à l'égard de sa mère que symbolise pleinement le corps enceint : il assure un rôle nourricier indispensable à la transmission de la vie mais il renvoie aussi à la captation du corps de l'enfant, c'est-à-dire à une absence complète d'autonomie. C'est ce lien de dépendance qu'on va s'évertuer à distendre, sans le rompre, afin de garantir l'autonomie des individus. Pour ce faire, on fait

entre initiés et entre beaux-frères, sont tressées. On favorisait ainsi l'établissement de nouvelles relations intimes entre le jeune homme et d'autres personnes n'appartenant pas à sa première unité familiale. Enfin, dernière épreuve physique au cours de la circoncision, la subincision consistait à fendre la face inférieure du pénis du novice de telle sorte que l'urètre soit ouvert sur plusieurs centimètres. Ce n'est qu'après avoir subi cette intervention que l'initié était autorisé à avoir des relations sexuelles et à se marier.

Jusqu'à la circoncision, le lien qui unit un fils à sa mère est métaphoriquement représenté par leurs doubles symboliques, les bâtons à feu : l'extinction de l'un entraînerait leur mort à tous deux. La circoncision opère une coupure radicale entre eux : ce qui arrive à l'un ne retentira plus obligatoirement sur l'autre. Le fils peut dorénavant établir sans risque de nouvelles relations intimes.

Tout au long de ces étapes initiatiques, le novice devait remercier ses initiateurs en leur fournissant du gibier qu'il avait lui-même chassé, signe d'une inversion de la logique nourricière précédente : avant il était nourri par les adultes, il démontre maintenant son aptitude à pouvoir contribuer à leur subsistance. Il ne fait plus partie du groupe des enfants qui sont nourris par les mères.

Les rites d'initiation féminine

Le premier rite féminin consistait, pour certains hommes de la parenté de la fille, à chanter et à peindre ses seins afin de favoriser leur développement. Le second rite marquait l'apparition de sa menstruation : la fille était conduite par sa mère dans un emplacement isolé où elles restaient toutes deux jusqu'à la cessation du flux menstruel. Le troisième, l'introcision, équivalent de la subincision masculine, était une défloration manuelle pratiquée par des hommes initiés. Cette opération précédait la remise de la jeune fille à son époux afin qu'ils puissent fonder une famille ensemble. Introcision et subincision étaient censées favoriser les rapprochements intimes, intérieur contre intérieur, entre hommes et femmes, et ainsi la reproduction.

Dans les sociétés du type de celle des Aborigènes australiens, on tend à souligner le lien de dépendance extrême du tout jeune enfant à l'égard de sa mère que symbolise pleinement le corps enceint : il assure un rôle nourricier indispensable à la transmission de la vie mais il renvoie aussi à la captation du corps de l'enfant, c'est-à-dire à une absence complète d'autonomie. C'est ce lien de dépendance qu'on va s'évertuer à distendre, sans le rompre, afin de garantir l'autonomie des individus. Pour ce faire, on fait

entre initiés et entre beaux-frères, sont tressées. On favorisait ainsi l'établissement de nouvelles relations intimes entre le jeune homme et d'autres personnes n'appartenant pas à sa première unité familiale. Enfin, dernière épreuve physique au cours de la circoncision, la subincision consistait à fendre la face inférieure du pénis du novice de telle sorte que l'urètre soit ouvert sur plusieurs centimètres. Ce n'est qu'après avoir subi cette intervention que l'initié était autorisé à avoir des relations sexuelles et à se marier.

Jusqu'à la circoncision, le lien qui unit un fils à sa mère est métaphoriquement représenté par leurs doubles symboliques, les bâtons à feu : l'extinction de l'un entraînerait leur mort à tous deux. La circoncision opère une coupure radicale entre eux : ce qui arrive à l'un ne retentira plus obligatoirement sur l'autre. Le fils peut dorénavant établir sans risque de nouvelles relations intimes.

Tout au long de ces étapes initiatiques, le novice devait remercier ses initiateurs en leur fournissant du gibier qu'il avait lui-même chassé, signe d'une inversion de la logique nourricière précédente : avant il était nourri par les adultes, il démontre maintenant son aptitude à pouvoir contribuer à leur subsistance. Il ne fait plus partie du groupe des enfants qui sont nourris par les mères.

Les rites d'initiation féminine

Le premier rite féminin consistait, pour certains hommes de la parenté de la fille, à chanter et à peindre ses seins afin de favoriser leur développement. Le second rite marquait l'apparition de sa menstruation : la fille était conduite par sa mère dans un emplacement isolé où elles restaient toutes deux jusqu'à la cessation du flux menstruel. Le troisième, l'introcision, équivalent de la subincision masculine, était une défloration manuelle pratiquée par des hommes initiés. Cette opération précédait la remise de la jeune fille à son époux afin qu'ils puissent fonder une famille ensemble. Introcision et subincision étaient censées favoriser les rapprochements intimes, intérieur contre intérieur, entre hommes et femmes, et ainsi la reproduction.

Dans les sociétés du type de celle des Aborigènes australiens, on tend à souligner le lien de dépendance extrême du tout jeune enfant à l'égard de sa mère que symbolise pleinement le corps enceint : il assure un rôle nourricier indispensable à la transmission de la vie mais il renvoie aussi à la captation du corps de l'enfant, c'est-à-dire à une absence complète d'autonomie. C'est ce lien de dépendance qu'on va s'évertuer à distendre, sans le rompre, afin de garantir l'autonomie des individus. Pour ce faire, on fait

appel à différents modes de médiation relationnelle qui participent à l'enrichissement identitaire du sujet. En effet, ces relations médiatrices se superposent, sans s'y substituer, à celles dont il a hérité, et, de plus, elles lui confèrent, par le biais des opérations pratiquées sur son corps qu'elles autorisent, les moyens d'établir d'autres types de relations.

Nous voyons donc qu'il y a congruence entre les façons d'envisager, d'une part, l'identité – ici conçue avant tout en termes relationnels – et, d'autre part, l'autonomisation. Toutes deux conditionnent les modalités de transmission entre parents et enfants. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'il en va de même dans nos sociétés occidentales contemporaines

ACCÉDER À L'AUTONOMIE

DANS LES SOCIÉTÉS OCCIDENTALES CONTEMPORAINES

L'engagement dans de nouveaux types de relations intimes – en particulier avec des partenaires conjugaux ou sexuels – est perçu, dans toute société, comme le signe de l'autonomisation des enfants vis-à-vis de leurs parents : il est corrélatif de la distension des premières relations intimes. Toutefois, les moyens mis à la disposition des individus pour passer d'un type de relations intimes à un autre est fonction, je l'ai dit, de la conception de l'identité.

Dans notre univers culturel, le développement de l'individualisme moderne conduit à accorder une préséance au corps propre, à l'individualité physique, pour fonder l'identité personnelle. En conséquence, l'accouchement est censé opérer une coupure suffisante pour que l'enfant soit vu, dès la naissance, comme une personne à part entière. L'autonomie individuelle renvoie alors à la capacité progressive du sujet de s'éloigner de sa famille pour forger lui-même, de manière indépendante, de nouvelles relations : dans le milieu scolaire puis professionnel et dans le cadre d'activités de loisir éventuelles. La métamorphose physique de l'individu aux alentours de la puberté participe des phénomènes de croissance naturels même si on reconnaît leur nature problématique potentielle. En tout cas, hors de circonstances particulières jugées généralement pathologiques, elle ne s'accompagne pas de médiations spécifiques, et il est interdit aux membres de la famille d'intervenir sur le corps des enfants dans le but de les rendre aptes à rencontrer des partenaires sexuels ou à procréer.

Les parents doivent simplement fournir à leur enfant le contexte favorable à l'épanouissement de sa personnalité. Par contre, ils doivent continuer à subvenir à ses besoins : l'enfant reste dépendant sur un plan financier pendant fort longtemps, et c'est le milieu nourricier parental qui est censé lui fournir les moyens d'effectuer ses propres choix marquant sa

appel à différents modes de médiation relationnelle qui participent à l'enrichissement identitaire du sujet. En effet, ces relations médiatrices se superposent, sans s'y substituer, à celles dont il a hérité, et, de plus, elles lui confèrent, par le biais des opérations pratiquées sur son corps qu'elles autorisent, les moyens d'établir d'autres types de relations.

Nous voyons donc qu'il y a congruence entre les façons d'envisager, d'une part, l'identité – ici conçue avant tout en termes relationnels – et, d'autre part, l'autonomisation. Toutes deux conditionnent les modalités de transmission entre parents et enfants. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'il en va de même dans nos sociétés occidentales contemporaines

ACCÉDER À L'AUTONOMIE

DANS LES SOCIÉTÉS OCCIDENTALES CONTEMPORAINES

L'engagement dans de nouveaux types de relations intimes – en particulier avec des partenaires conjugaux ou sexuels – est perçu, dans toute société, comme le signe de l'autonomisation des enfants vis-à-vis de leurs parents : il est corrélatif de la distension des premières relations intimes. Toutefois, les moyens mis à la disposition des individus pour passer d'un type de relations intimes à un autre est fonction, je l'ai dit, de la conception de l'identité.

Dans notre univers culturel, le développement de l'individualisme moderne conduit à accorder une préséance au corps propre, à l'individualité physique, pour fonder l'identité personnelle. En conséquence, l'accouchement est censé opérer une coupure suffisante pour que l'enfant soit vu, dès la naissance, comme une personne à part entière. L'autonomie individuelle renvoie alors à la capacité progressive du sujet de s'éloigner de sa famille pour forger lui-même, de manière indépendante, de nouvelles relations : dans le milieu scolaire puis professionnel et dans le cadre d'activités de loisir éventuelles. La métamorphose physique de l'individu aux alentours de la puberté participe des phénomènes de croissance naturels même si on reconnaît leur nature problématique potentielle. En tout cas, hors de circonstances particulières jugées généralement pathologiques, elle ne s'accompagne pas de médiations spécifiques, et il est interdit aux membres de la famille d'intervenir sur le corps des enfants dans le but de les rendre aptes à rencontrer des partenaires sexuels ou à procréer.

Les parents doivent simplement fournir à leur enfant le contexte favorable à l'épanouissement de sa personnalité. Par contre, ils doivent continuer à subvenir à ses besoins : l'enfant reste dépendant sur un plan financier pendant fort longtemps, et c'est le milieu nourricier parental qui est censé lui fournir les moyens d'effectuer ses propres choix marquant sa

appel à différents modes de médiation relationnelle qui participent à l'enrichissement identitaire du sujet. En effet, ces relations médiatrices se superposent, sans s'y substituer, à celles dont il a hérité, et, de plus, elles lui confèrent, par le biais des opérations pratiquées sur son corps qu'elles autorisent, les moyens d'établir d'autres types de relations.

Nous voyons donc qu'il y a congruence entre les façons d'envisager, d'une part, l'identité – ici conçue avant tout en termes relationnels – et, d'autre part, l'autonomisation. Toutes deux conditionnent les modalités de transmission entre parents et enfants. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'il en va de même dans nos sociétés occidentales contemporaines

ACCÉDER À L'AUTONOMIE

DANS LES SOCIÉTÉS OCCIDENTALES CONTEMPORAINES

L'engagement dans de nouveaux types de relations intimes – en particulier avec des partenaires conjugaux ou sexuels – est perçu, dans toute société, comme le signe de l'autonomisation des enfants vis-à-vis de leurs parents : il est corrélatif de la distension des premières relations intimes. Toutefois, les moyens mis à la disposition des individus pour passer d'un type de relations intimes à un autre est fonction, je l'ai dit, de la conception de l'identité.

Dans notre univers culturel, le développement de l'individualisme moderne conduit à accorder une préséance au corps propre, à l'individualité physique, pour fonder l'identité personnelle. En conséquence, l'accouchement est censé opérer une coupure suffisante pour que l'enfant soit vu, dès la naissance, comme une personne à part entière. L'autonomie individuelle renvoie alors à la capacité progressive du sujet de s'éloigner de sa famille pour forger lui-même, de manière indépendante, de nouvelles relations : dans le milieu scolaire puis professionnel et dans le cadre d'activités de loisir éventuelles. La métamorphose physique de l'individu aux alentours de la puberté participe des phénomènes de croissance naturels même si on reconnaît leur nature problématique potentielle. En tout cas, hors de circonstances particulières jugées généralement pathologiques, elle ne s'accompagne pas de médiations spécifiques, et il est interdit aux membres de la famille d'intervenir sur le corps des enfants dans le but de les rendre aptes à rencontrer des partenaires sexuels ou à procréer.

Les parents doivent simplement fournir à leur enfant le contexte favorable à l'épanouissement de sa personnalité. Par contre, ils doivent continuer à subvenir à ses besoins : l'enfant reste dépendant sur un plan financier pendant fort longtemps, et c'est le milieu nourricier parental qui est censé lui fournir les moyens d'effectuer ses propres choix marquant sa

appel à différents modes de médiation relationnelle qui participent à l'enrichissement identitaire du sujet. En effet, ces relations médiatrices se superposent, sans s'y substituer, à celles dont il a hérité, et, de plus, elles lui confèrent, par le biais des opérations pratiquées sur son corps qu'elles autorisent, les moyens d'établir d'autres types de relations.

Nous voyons donc qu'il y a congruence entre les façons d'envisager, d'une part, l'identité – ici conçue avant tout en termes relationnels – et, d'autre part, l'autonomisation. Toutes deux conditionnent les modalités de transmission entre parents et enfants. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'il en va de même dans nos sociétés occidentales contemporaines

ACCÉDER À L'AUTONOMIE

DANS LES SOCIÉTÉS OCCIDENTALES CONTEMPORAINES

L'engagement dans de nouveaux types de relations intimes – en particulier avec des partenaires conjugaux ou sexuels – est perçu, dans toute société, comme le signe de l'autonomisation des enfants vis-à-vis de leurs parents : il est corrélatif de la distension des premières relations intimes. Toutefois, les moyens mis à la disposition des individus pour passer d'un type de relations intimes à un autre est fonction, je l'ai dit, de la conception de l'identité.

Dans notre univers culturel, le développement de l'individualisme moderne conduit à accorder une préséance au corps propre, à l'individualité physique, pour fonder l'identité personnelle. En conséquence, l'accouchement est censé opérer une coupure suffisante pour que l'enfant soit vu, dès la naissance, comme une personne à part entière. L'autonomie individuelle renvoie alors à la capacité progressive du sujet de s'éloigner de sa famille pour forger lui-même, de manière indépendante, de nouvelles relations : dans le milieu scolaire puis professionnel et dans le cadre d'activités de loisir éventuelles. La métamorphose physique de l'individu aux alentours de la puberté participe des phénomènes de croissance naturels même si on reconnaît leur nature problématique potentielle. En tout cas, hors de circonstances particulières jugées généralement pathologiques, elle ne s'accompagne pas de médiations spécifiques, et il est interdit aux membres de la famille d'intervenir sur le corps des enfants dans le but de les rendre aptes à rencontrer des partenaires sexuels ou à procréer.

Les parents doivent simplement fournir à leur enfant le contexte favorable à l'épanouissement de sa personnalité. Par contre, ils doivent continuer à subvenir à ses besoins : l'enfant reste dépendant sur un plan financier pendant fort longtemps, et c'est le milieu nourricier parental qui est censé lui fournir les moyens d'effectuer ses propres choix marquant sa

singularité et, par là, son autonomie. Ces choix concernent d'une part son apparence physique, celle qu'il choisit de se donner, y compris par l'intermédiaire d'opérations physiques telles que tatouages ou piercings, d'autre part les études, la profession ou les loisirs dans lesquels il souhaite s'engager. Et pour que ces choix soient facilités, les parents doivent lui fournir, non les moyens de devenir parent, mais des moyens contraceptifs pour qu'il ne devienne pas parent avant de devenir « lui-même » avec l'interrogation sur ce que serait ce « soi-même ». Endosser « trop tôt » un rôle parental risque de lui faire perdre son autonomie et d'empêcher son épanouissement personnel, notamment sexuel et professionnel.

Dans ce contexte culturel occidental contemporain, au moment de la puberté ou de l'adolescence, on ne fait pas appel à des médiations sociales nouvelles pour transformer les relations intimes parents/enfants en des relations plus distanciées. Le sujet est supposé pouvoir naturellement prendre quelque distance avec sa première unité de socialisation pour se choisir des partenaires plus intimes. Et les parents sont simplement censés accompagner ce mouvement de distanciation naturelle avec la plus grande compréhension. Toutefois, on voit de plus en plus de parents ayant des enfants du style Tanguy qui ne décollent pas de chez eux si facilement. De fait, maintenant que les enfants peuvent amener leurs petits amis sous le toit familial, nul besoin de créer son propre foyer pour commencer à avoir une sexualité. Dans la plupart des cas, il faut bien dire que ces transformations relationnelles du sujet adolescent en jeune adulte s'opèrent d'elles-mêmes, mêmes si elles génèrent quelques conflits entre parents et adolescents.

Cependant, dans un certain nombre de cas, tout se passe comme si l'individu tendait à confondre son indépendance physique, sa capacité à subvenir lui-même à ses nouveaux besoins physiques dans l'ordre des plaisirs, sexuels ou autres, avec son indépendance tout court. Il présente alors le risque de développer des troubles des conduites alimentaires ou de s'enfermer dans une logique de dépendance à une substance plutôt que de pouvoir développer de nouveaux types de relations intimes (Moisseeff, 2004*a*). Il tend à mettre sur le même plan l'indépendance relationnelle – l'émancipation vis-à-vis de ses parents – et le contrôle du fonctionnement de son corps – la gestion de ses sensations physiques. Ce sont les personnes avec qui il entretenait les relations les plus intimes qui subvenaient à ses besoins les plus élémentaires. En conséquence, la nécessité d'en passer par un autre – de former de nouvelles relations d'intimité – pour assouvir ses nouveaux besoins physiques, sexuels ou affectifs, lui devient intolérable : la relation à un autre avec qui partager l'intimité de son corps ou de ses émotions est confondue avec la perte de son autonomie corpo-

singularité et, par là, son autonomie. Ces choix concernent d'une part son apparence physique, celle qu'il choisit de se donner, y compris par l'intermédiaire d'opérations physiques telles que tatouages ou piercings, d'autre part les études, la profession ou les loisirs dans lesquels il souhaite s'engager. Et pour que ces choix soient facilités, les parents doivent lui fournir, non les moyens de devenir parent, mais des moyens contraceptifs pour qu'il ne devienne pas parent avant de devenir « lui-même » avec l'interrogation sur ce que serait ce « soi-même ». Endosser « trop tôt » un rôle parental risque de lui faire perdre son autonomie et d'empêcher son épanouissement personnel, notamment sexuel et professionnel.

Dans ce contexte culturel occidental contemporain, au moment de la puberté ou de l'adolescence, on ne fait pas appel à des médiations sociales nouvelles pour transformer les relations intimes parents/enfants en des relations plus distanciées. Le sujet est supposé pouvoir naturellement prendre quelque distance avec sa première unité de socialisation pour se choisir des partenaires plus intimes. Et les parents sont simplement censés accompagner ce mouvement de distanciation naturelle avec la plus grande compréhension. Toutefois, on voit de plus en plus de parents ayant des enfants du style Tanguy qui ne décollent pas de chez eux si facilement. De fait, maintenant que les enfants peuvent amener leurs petits amis sous le toit familial, nul besoin de créer son propre foyer pour commencer à avoir une sexualité. Dans la plupart des cas, il faut bien dire que ces transformations relationnelles du sujet adolescent en jeune adulte s'opèrent d'elles-mêmes, mêmes si elles génèrent quelques conflits entre parents et adolescents.

Cependant, dans un certain nombre de cas, tout se passe comme si l'individu tendait à confondre son indépendance physique, sa capacité à subvenir lui-même à ses nouveaux besoins physiques dans l'ordre des plaisirs, sexuels ou autres, avec son indépendance tout court. Il présente alors le risque de développer des troubles des conduites alimentaires ou de s'enfermer dans une logique de dépendance à une substance plutôt que de pouvoir développer de nouveaux types de relations intimes (Moisseeff, 2004*a*). Il tend à mettre sur le même plan l'indépendance relationnelle – l'émancipation vis-à-vis de ses parents – et le contrôle du fonctionnement de son corps – la gestion de ses sensations physiques. Ce sont les personnes avec qui il entretenait les relations les plus intimes qui subvenaient à ses besoins les plus élémentaires. En conséquence, la nécessité d'en passer par un autre – de former de nouvelles relations d'intimité – pour assouvir ses nouveaux besoins physiques, sexuels ou affectifs, lui devient intolérable : la relation à un autre avec qui partager l'intimité de son corps ou de ses émotions est confondue avec la perte de son autonomie corpo-

singularité et, par là, son autonomie. Ces choix concernent d'une part son apparence physique, celle qu'il choisit de se donner, y compris par l'intermédiaire d'opérations physiques telles que tatouages ou piercings, d'autre part les études, la profession ou les loisirs dans lesquels il souhaite s'engager. Et pour que ces choix soient facilités, les parents doivent lui fournir, non les moyens de devenir parent, mais des moyens contraceptifs pour qu'il ne devienne pas parent avant de devenir « lui-même » avec l'interrogation sur ce que serait ce « soi-même ». Endosser « trop tôt » un rôle parental risque de lui faire perdre son autonomie et d'empêcher son épanouissement personnel, notamment sexuel et professionnel.

Dans ce contexte culturel occidental contemporain, au moment de la puberté ou de l'adolescence, on ne fait pas appel à des médiations sociales nouvelles pour transformer les relations intimes parents/enfants en des relations plus distanciées. Le sujet est supposé pouvoir naturellement prendre quelque distance avec sa première unité de socialisation pour se choisir des partenaires plus intimes. Et les parents sont simplement censés accompagner ce mouvement de distanciation naturelle avec la plus grande compréhension. Toutefois, on voit de plus en plus de parents ayant des enfants du style Tanguy qui ne décollent pas de chez eux si facilement. De fait, maintenant que les enfants peuvent amener leurs petits amis sous le toit familial, nul besoin de créer son propre foyer pour commencer à avoir une sexualité. Dans la plupart des cas, il faut bien dire que ces transformations relationnelles du sujet adolescent en jeune adulte s'opèrent d'elles-mêmes, mêmes si elles génèrent quelques conflits entre parents et adolescents.

Cependant, dans un certain nombre de cas, tout se passe comme si l'individu tendait à confondre son indépendance physique, sa capacité à subvenir lui-même à ses nouveaux besoins physiques dans l'ordre des plaisirs, sexuels ou autres, avec son indépendance tout court. Il présente alors le risque de développer des troubles des conduites alimentaires ou de s'enfermer dans une logique de dépendance à une substance plutôt que de pouvoir développer de nouveaux types de relations intimes (Moisseeff, 2004*a*). Il tend à mettre sur le même plan l'indépendance relationnelle – l'émancipation vis-à-vis de ses parents – et le contrôle du fonctionnement de son corps – la gestion de ses sensations physiques. Ce sont les personnes avec qui il entretenait les relations les plus intimes qui subvenaient à ses besoins les plus élémentaires. En conséquence, la nécessité d'en passer par un autre – de former de nouvelles relations d'intimité – pour assouvir ses nouveaux besoins physiques, sexuels ou affectifs, lui devient intolérable : la relation à un autre avec qui partager l'intimité de son corps ou de ses émotions est confondue avec la perte de son autonomie corpo-

singularité et, par là, son autonomie. Ces choix concernent d'une part son apparence physique, celle qu'il choisit de se donner, y compris par l'intermédiaire d'opérations physiques telles que tatouages ou piercings, d'autre part les études, la profession ou les loisirs dans lesquels il souhaite s'engager. Et pour que ces choix soient facilités, les parents doivent lui fournir, non les moyens de devenir parent, mais des moyens contraceptifs pour qu'il ne devienne pas parent avant de devenir « lui-même » avec l'interrogation sur ce que serait ce « soi-même ». Endosser « trop tôt » un rôle parental risque de lui faire perdre son autonomie et d'empêcher son épanouissement personnel, notamment sexuel et professionnel.

Dans ce contexte culturel occidental contemporain, au moment de la puberté ou de l'adolescence, on ne fait pas appel à des médiations sociales nouvelles pour transformer les relations intimes parents/enfants en des relations plus distanciées. Le sujet est supposé pouvoir naturellement prendre quelque distance avec sa première unité de socialisation pour se choisir des partenaires plus intimes. Et les parents sont simplement censés accompagner ce mouvement de distanciation naturelle avec la plus grande compréhension. Toutefois, on voit de plus en plus de parents ayant des enfants du style Tanguy qui ne décollent pas de chez eux si facilement. De fait, maintenant que les enfants peuvent amener leurs petits amis sous le toit familial, nul besoin de créer son propre foyer pour commencer à avoir une sexualité. Dans la plupart des cas, il faut bien dire que ces transformations relationnelles du sujet adolescent en jeune adulte s'opèrent d'elles-mêmes, mêmes si elles génèrent quelques conflits entre parents et adolescents.

Cependant, dans un certain nombre de cas, tout se passe comme si l'individu tendait à confondre son indépendance physique, sa capacité à subvenir lui-même à ses nouveaux besoins physiques dans l'ordre des plaisirs, sexuels ou autres, avec son indépendance tout court. Il présente alors le risque de développer des troubles des conduites alimentaires ou de s'enfermer dans une logique de dépendance à une substance plutôt que de pouvoir développer de nouveaux types de relations intimes (Moisseeff, 2004*a*). Il tend à mettre sur le même plan l'indépendance relationnelle – l'émancipation vis-à-vis de ses parents – et le contrôle du fonctionnement de son corps – la gestion de ses sensations physiques. Ce sont les personnes avec qui il entretenait les relations les plus intimes qui subvenaient à ses besoins les plus élémentaires. En conséquence, la nécessité d'en passer par un autre – de former de nouvelles relations d'intimité – pour assouvir ses nouveaux besoins physiques, sexuels ou affectifs, lui devient intolérable : la relation à un autre avec qui partager l'intimité de son corps ou de ses émotions est confondue avec la perte de son autonomie corpo-